

## "Migrations sénégalaises : entre culture du voyage, enjeux socioéconomiques et politiques, destinations et désillusions"<sup>1\*</sup>

Aly Tandian

Université Gaston Berger de Saint-Louis. Sénégal

### Introduction :

Au cours des deux dernières décennies, il y a eu un réel accroissement des flux migratoires sénégalais transitant par le Maghreb et plus particulièrement le Maroc, l'Algérie ou la Libye et dans la moindre mesure la Tunisie pour se rendre en Europe. Ce faisant, les trois premiers nommés sont devenus des espaces de transit et le plus souvent d'installation de longue durée pour de nombreux subsahariens candidats à la migration venus en majorité de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, de la Guinée, de la Gambie, etc.

Au Sénégal, à travers le système langagier des proverbes sont annoncés<sup>2</sup> - ça et là - pour faire l'apologie du voyage. Des maximes façonnent les représentations sociales, traversent la conscience collective des populations locales et contribuent en partie à l'envie du voyage. L'envie de migrer s'est davantage accentuée avec l'impact des chaînes de télévision à grande audience sur les populations qui ne fait que raviver cette illusion. La rumeur aidant, nombreux sont les jeunes qui espèrent qu'en Europe, ils peuvent réussir à faire leur vie comme tous ces migrants qui sont revenus au Sénégal avec argent, voitures, pour construire un habitat pour leurs parents. Dans l'imaginaire collectif des populations sénégalaises, partir n'est plus seulement présenté comme une simple nécessité économique, partir c'est faire preuve d'une volonté d'enrichissement culturel, d'une bonne curiosité pour certaines populations, "*on est homme que lorsqu'on a voyagé*".

Cet article s'intéresse aux migrants sénégalais qui se rendent au Niger par voie terrestre en espérant, un jour, rejoindre l'Europe à la suite de plusieurs escales. En route, les migrants sénégalais s'installent fréquemment dans des carrefours migratoires pour travailler et financer les prochaines escales. C'est ainsi que depuis le Mali (Bamako, Bougouni et Sikasso) ou au Burkina Faso (Bobo-Dioulasso, Ouagadougou, etc.), etc. des migrants sénégalais sont retrouvés dans l'artisanat, la maçonnerie ou la vente ambulante, etc. Au Niger, ils sont souvent à Niamey ou à Agadez, deux grands carrefours historiques où ils se débrouillent pour leur survie.

### Méthodologie

A partir d'entretiens individuels et collectifs et de questionnaires, nous avons réalisé la collecte des données dans divers sites : d'une part au Niger (Niamey et Agadez) et d'autre part au Sénégal et plus précisément dans la région de Tambacounda où nous avons fait des entretiens individuels et collectifs en développant un réseau dense de partenaires aux profils éclatés.

---

<sup>1\*</sup>Cet article est réalisé grâce au financement de la Fondation Rosa Luxemburg d'une étude sur « Migrations sénégalaises : passer par le Niger pour rejoindre l'Europe ».

<sup>2</sup> Au Sénégal, il est récurrent dire chez les populations peul "*Si tu as un enfant laisse le partir il reviendra soit avec de l'argent soit avec du savoir soit avec les deux*" ou encore "*Si l'on doit migrer, rester devient un péché*". S'agissant des populations Soninké, "*Mieux vaut travailler à l'étranger que mourir*".

Outre les migrants et candidats à la migration, nous avons interrogé des acteurs politiques, des journalistes, des agents de sécurité, des transporteurs, des membres d'organisations de la société civile, etc. à titre individuel ou à partir de focus groupes, en nous intéressant aux activités exercées dans le pays d'origine, aux modes de financement du voyage, au niveau d'étude, etc.

Les résultats de la collecte nous renseignent qu'à Tambacounda, une bonne partie des candidats à la migration sont en situation précaire à cause d'un manque d'emploi. Pour cette raison, le seul horizon envisageable pour gagner leur vie est de migrer. À aucun moment, une perspective de s'en sortir en restant au Sénégal n'est évoquée par nos interlocuteurs qu'ils soient ceux rencontrés au Niger ou ceux interrogés à Tambacounda. Ils sont tous formels en soutenant que partir en migration est la seule solution. En termes d'activités professionnelles, la quasi-totalité des migrants de retour interrogés à Tambacounda nous confirment qu'ils travaillaient dans divers domaines avant de se rendre à l'étranger. En moyenne, 50% des migrants de retour à la suite de rapatriement évoluent - *avant leur voyage* - dans l'agriculture, 25% dans l'élevage, 7% pratiquent le commerce, 2% dans l'hôtellerie et la restauration et 5% dans le domaine du transport. Il faut préciser que 22% de ces migrants de retour sont instruits dont environ 7% avec le niveau baccalauréat ou plus.

Il faut rappeler que pour ces personnes interrogées, le projet de migrer est souvent enclenché sous l'effet de facteurs d'attraction qui provoquent un effet d'entraînement qui assure le passage du stade latent à celui de la concrétisation de l'acte de migrer.

En outre, l'image de la réussite sociale qu'affiche l'émigré de retour au Sénégal pendant ses vacances et ses récits enflammés par une dose de mythomanie confortent l'idée qu'on se fait de cet "eldorado" largement médiatisé par la télévision. Cela a été souvent rendu possible par le fait qu'au niveau du système des représentations locales des phototypes sont évoqués lorsqu'il est question de parler de la migration. Le voyage n'est pas simplement pour le candidat à la migration synonyme d'acquisition d'un travail stable mais il symbolise la voie à entreprendre pour faire fortune et acquérir aux yeux de ses pairs un prestige social.

Cet article est structuré en différentes parties : aux déterminants de la migration internationale sénégalaise ; aux causes profondes de la migration ; aux influences de parents et efficacité des réseaux sociaux ; aux destinations rêvées et aux conditions du voyage.

### **Actualité des migrations sénégalaises**

Les destinations des migrants se sont beaucoup diversifiées depuis la crise des destinations classiques. Jusqu'au milieu des années 1970, les destinations des migrants sénégalais avaient une direction bipolaire : un pôle migratoire africain concernant essentiellement les pays transfrontaliers et les eldorados africains (Côte d'Ivoire, Gabon et Congo) et un autre pôle européen orienté exclusivement vers la France et, dans une moindre mesure, l'Allemagne. Ces pôles avaient des liens commerciaux, historiques et géographiques séculaires avec le Sénégal.

À partir des années 1980, la complexification des conditions d'entrée avait fait émerger des destinations nouvelles, qu'a priori, ni l'histoire ni la géographie ne liaient au Sénégal. L'Italie a été la destination des estivants vendant dans les plages l'été et retournant au Sénégal durant l'hiver. La fixation des migrants dans la péninsule,

consacrée par un redéploiement interne des villes du Sud vers le Nord industriel et un changement d'occupation les faisant passer de commerçants à *operai* (ouvriers) et accroissant par la même occasion le potentiel d'intégration, a attiré des migrants auparavant établis en France ou en Afrique. Cette facilité relative d'intégration a fait de l'Italie une destination privilégiée des Sénégalais après 1990. L'Espagne, grâce à son entrée dans l'Union et le début de certains grands travaux, a pris le relais. Ces pays ont fait de l'Europe du Sud le principal espace d'attraction des migrants sénégalais après 1990. Il ressort de plusieurs recherches que l'Europe du Sud était la première destination voulue des candidats au départ.

D'ailleurs l'Afrique du Sud, qui a été à un moment donné un point d'attraction des Sénégalais, n'était que la destination de ceux qui attendaient en vain la possibilité de rejoindre l'Europe du Sud. Les conditions sécuritaires difficiles ont freiné les départs intensifs vers l'Afrique du Sud. Mais dans certaines villes comme Durban, les liens entre la diaspora Indienne et le groupe des migrants sénégalais a facilité leur intégration. Cependant, « *le groupe des diamantaires reste très actif dans la sous-région de l'Afrique australe. Ils y circulent et s'y fixent aussi par le biais du mariage ou à la recherche d'opportunités d'affaires, les deux motivations restent liées* » (Bredeloup, 1993).

D'abord ouvert par les commerçants sénégalais qui s'y approvisionnaient en matériels électroniques, les États-Unis enregistrent l'arrivée de beaucoup de migrants sénégalais à partir du milieu des années 1980. Habitant à leur arrivée un célèbre hôtel de la 50e street, les Sénégalais se sont redéployés vers Harlem et le Bronx et se sont fixés durablement dans le pays. Attirés par le potentiel d'insertion professionnelle dans d'autres États, les émigrés sénégalais sont allés vers Atlanta, Detroit et Ohio. Dans ces États, ils travaillent dans le secteur industriel et dans des salons de coiffure, ciblant une clientèle Afro-américaine coiffée par les femmes sénégalaises. Le pays offre une facilité d'intégration résidentielle de fait. Les contrôles d'identité sont rares, les possibilités d'insertion professionnelle à la taille de l'Union s'opposent à la difficulté d'avoir le fameux titre de séjour « Green Card ». La durée moyenne du premier retour des émigrés sénégalais basés aux États-Unis est de 11 ans (Tall, 2007) faute de titres leur permettant de rentrer de nouveau en cas de sortie du territoire.

Les migrations des Sénégalais vers le Moyen Orient mobilisent des flux importants. Mais en dehors de quelques catégories de migrants, l'insertion résidentielle et professionnelle y est difficile. Les conditions d'enrichissement sont accessibles à quelques groupes professionnels seulement, la liberté de circulation limitée et la promotion du regroupement familial contrôlée de même que la migration féminine peu promue. Tous ces facteurs font que la migration vers ces pays, pourtant unis avec le Sénégal par la religion, reste peu développée.

Les pays d'Afrique du Nord enregistrent la présence de Sénégalais qui se sont fixés dans ces pays, souvent après y avoir séjourné, en partance sur les routes migratoires menant vers l'Europe. Ces pays (Maroc, Libye) sont plutôt des pays de transit vers l'Europe. Devant la complexification des conditions d'entrée dans plusieurs pays, l'exploration de nouvelles destinations paraît de plus en plus originale. Il semble que l'Argentine enregistre l'arrivée massive de Sénégalais depuis la stabilité économique retrouvée par ce pays.

Les candidats au départ sont à la recherche de nouvelles destinations depuis que les conditions d'entrée se sont complexifiées en Europe et dans certains pays africains.

Des pays comme l'Angola, dopés par la manne pétrolière et la paix retrouvée, ont enregistré des départs surtout d'ouvriers qualifiés (menuisiers métalliques, maçons, etc.). Il faut s'attendre à ce que ces pays jouent un rôle important dans le système migratoire du Sénégal dans un futur proche. En effet, il semble peu probable que les destinations commerciales actuelles jouent un rôle dans la réception des flux comme cela a été le cas, pour l'Italie, l'Espagne et les États-Unis. Les commerçants ont été comme les éclaireurs pour les candidats à la migration. Les destinations commerciales actuelles (Chine, Dubaï, Turquie, Bangkok) joueraient difficilement ce rôle : du fait de difficultés d'insertion professionnelle et de la catégorie des commerçants mobilisés qui s'approvisionnent plus qu'ils officient dans ces pays y restant seulement le temps d'acheter et de faire convoier leurs containers.

Cette situation offre peu d'alternatives aux candidats au départ, qui par conséquent, ne disposent que des réseaux officieux ciblant les pays traditionnels de destination. Mais, de plus en plus, l'inventivité des réseaux d'entrée fait face à des stratégies concertées de régulation des flux menées par les gouvernements dans les pays de destination au sein d'organismes régionaux par le biais de la coopération bilatérale sanctionnée par des accords entre les pays. Ce basculement des réseaux de départ dans la sphère religieuse rend la migration peu sûre et favorise le trafic de clandestins et le développement de réseaux illégaux mobilisant surtout des jeunes mais aussi des femmes.

Ce n'est qu'à la fin des années 90 que les recherches sur les migrations des Sénégalais ont commencé à porter un regard sur la place et le rôle des femmes dans les flux, même si le phénomène existait, mais avec des séjours à l'étranger peu longs pour certaines, tandis que pour d'autres le but du voyage était animé par le besoin de rejoindre un époux.

À l'époque, les rares femmes migrantes suivaient leurs époux ou étaient des étudiantes. Les femmes migrantes évoluaient dans des secteurs d'insertion professionnelle comme la coiffure, la restauration, le commerce, etc. Ces femmes migrantes exerçaient dans leur pays d'établissement des activités semblables à celles qu'elles pratiquaient au Sénégal.

Les migrantes sénégalaises qui arrivent en France sont parfois présentées, à tort ou à raison, comme des prostituées victimes de réseaux mafieux. Cette image dissimule les nombreux exemples de femmes qui migrent seules et qui exercent différentes activités licites dans le secteur des affaires (Coulibaly-Tandian, 2008). Plus ouvertes aux changements, vivant moins la pression familiale, certaines d'entre elles réalisent des investissements commerciaux et accumulent un capital très important. Ces exemples de réussite contribuent à renforcer le désir de migrer parmi les femmes laissées au pays. L'importance de la proportion de femmes et d'enfants parmi les migrants clandestins sénégalais arrivés par pirogue en Espagne est soulignée. Ces femmes migrent seules ou en compagnie de leurs frères ou de leurs voisins. Leur participation à ces voyages extrêmement risqués illustre leur détermination et leur désir de se réaliser de manière autonome (Tall et Tandian, 2010a).

L'Espagne et l'Italie, considérées jusqu'à une période récente comme de nouveaux eldorados, ont reçu de nombreuses femmes sénégalaises. De nouvelles destinations, en particulier les États-Unis, ont joué un rôle majeur dans la féminisation de la migration sénégalaise. Les femmes y migrent de manière autonome et y intègrent des

secteurs d'emploi spécifiques, comme la coiffure ou la restauration, qui prolongent, d'une certaine manière, leurs activités domestiques au Sénégal (Tall et Tandian, 2010b). Outre la féminisation des migrations, d'autres enjeux de la migration s'observent à travers l'âge précoce de nombreux candidats à la migration, le départ de personnes hautement qualifiées, la reconfiguration des réseaux migratoires, la percée du transnationalisme politique, religieux, etc.

Selon l'ESAM 2 de 2001, 68 pour 100 des migrants sénégalais avaient un âge compris entre 15 et 34 ans ; 94 pour 100 étaient des émigrants actifs d'âge compris entre 15 et 54 ans. Cette situation témoigne de la jeunesse des candidats à la migration qui explique, en partie, le manque de perspectives ou le « *no future* » comme le soutiennent des jeunes des banlieues dakaroises. Cette philosophie a également affecté de nombreux jeunes qui se sont engagés dans les pirogues de fortune pour se rendre aux îles Canaries avec comme slogan "Barsa ou Barsax".

Il faut également signaler qu'au Sénégal, en 2000, 17,7% de la population ayant un niveau d'enseignement supérieur a émigré.<sup>3</sup> Cela évoque l'ampleur de la fuite des cerveaux qui semble être confirmée par les chiffres de Clemens et Petterson (2007). Selon eux, 51% des médecins sénégalais et 27% des infirmières ont émigré sur la période 1995-2005, principalement en France.<sup>4</sup> Le nombre d'écoles de formation en santé témoigne du succès de la migration de cette catégorie socioprofessionnelle. Mais la migration de personnes qualifiées n'est pas un phénomène nouveau au Sénégal. Durant les années 1980, le Gabon, la Côte d'Ivoire et plus récemment les Seychelles ont recruté en masse des enseignants sénégalais malgré le contrôle et les restrictions de la puissance publique. Les disciplines concernées étaient : les sciences physiques, la chimie, le français et les mathématiques. L'ancienne figure de migrants sénégalais constituée de ruraux et d'analphabètes laisse la place - mais sans disparaître - à de nouveaux acteurs instruits, le plus souvent, originaires des villes.

Le système migratoire sénégalais est complexe et ne saurait plus se limiter à un déplacement entre le lieu de départ et le lieu de retour. De nouvelles destinations se développent face aux contraintes liées aux politiques migratoires. La migration des Sénégalais dans le Sud de l'Europe a permis de répondre à la demande de main-d'œuvre pour les activités agricoles ou industrielles et susciter des accords de travail interétatiques. Les migrants actuels s'inscrivent dans une mobilité renouvelée à la recherche d'opportunités nouvelles ou meilleures. En définitive, cette quête d'opportunités et de changement qualitatif des conditions de vie est à la base des principales motivations de départ. C'est cela qui explique que la migration mobilise aussi des salariés ou des commerçants relativement stables au Sénégal mais qui veulent améliorer leurs conditions d'existence. Les déterminants de la migration internationale ne sont pas seulement confinés à la pauvreté mais s'inscrivent aussi dans une recherche d'un meilleur vivre.

### **Déterminants de la migration internationale sénégalaise**

Au Sénégal, selon les résultats du RGPH3 de 2002, le chômage permanent était estimé à un taux de 23 % de la population active sur l'ensemble du Sénégal (ANSD,

---

<sup>3</sup> Docquier F. et Marfouck A., 2005, International Migration by Educational Attainment (1990-2000).

<sup>4</sup> Clemens M. et Petterson G., 2007, New data on Africa Health Professionals Abroad, Working Paper n°95. Center for Global Development, Washington DC.

2006). Ce chômage touche particulièrement les jeunes de moins de 35 ans, groupe pour lesquels le taux de chômage atteint jusqu'à 30 % (Banque Mondiale, 2007). Face à cette situation et avec la crise de l'agriculture et la faillite de plusieurs industries (SOTEXKA et NOCOSE à Louga, BATA, SAFOR, CAFAL et SOTIBA à Dakar, etc.), la migration est l'ascenseur social le plus accessible. Le secteur formel emploie peu de personnes malgré la fin de l'ajustement structurel et ne permet de gagner que de revenus limités lorsqu'on n'est pas bien formé et qu'on n'occupe pas de positions de responsabilités. L'ascension dans le secteur informel est difficile et très aléatoire. Comme nous l'avons souligné dans le cadre d'une recherche précédente, la migration est un ascenseur social qui permet d'éviter les escaliers aux multiples et difficiles marches de la promotion sociale au Sénégal.<sup>5</sup>

Avec les faibles revenus gagnés, on enregistre au Sénégal le phénomène des « *working-poors* » (travailleurs pauvres). N'arrivant à joindre les deux bouts que grâce aux découverts bancaires et n'arrivant pas à subvenir aux besoins de la famille et à ceux des proches, ces sénégalais préfèrent migrer non par faute d'emploi, mais du fait de l'impossibilité de réaliser leurs ambitions avec leurs revenus actuels. Des recherches précédentes effectuées à Louga nous informent que certaines catégories socioprofessionnelles jusqu'alors épargnées par les départs émigrent à présent. Pour justifier cela, un interlocuteur soutient « *la fonction publique n'offre aucune possibilité de carrière ce qu'il y a de pire dans tout ça, c'est qu'au bout de 15 années de dévotion à une tâche, je ne suis pas parvenu à épargner de l'argent pour au moins avoir une maison, en plus de cela, on se retrouve avec une retraite de misère. À cause de cela, j'ai préféré quitter l'administration pour l'émigration* ». <sup>6</sup> Des groupes jadis aisés comme les pêcheurs sont à l'avant-garde de l'organisation des migrations clandestines en tant que capitaines des pirogues ou candidats à la migration.

Cette situation témoigne de la faillite de l'école comme instrument de promotion sociale. À cela s'ajoutent les difficultés d'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur. Cette situation de travailleurs paupérisés s'oppose à l'enrichissement relatif des émigrés de retour et des actifs de l'informel.

Selon Aminata Diaw (2002), « *d'un point de vue symbolique surtout, la réussite des modou-modou<sup>7</sup> est un signe de la faillite de l'État et elle montre jusqu'à quel point l'école n'est plus réellement dans l'imaginaire sénégalais un vecteur de promotion sociale et de valeurs nationales. Les représentations de la modernité aujourd'hui s'articulent autour d'un futur possible sur le territoire sénégalais ou ailleurs, malgré la désinstitutionnalisation des mécanismes d'ascension sociale. La réussite des modou-modou se traduit dans cette perspective en termes de volonté ou d'opportunité hégémonique sur le champ symbolique sénégalais* ». <sup>8</sup> En effet, les migrants envoient de l'argent qui contribue à changer les conditions de vie des familles laissées au pays.

---

<sup>5</sup> Sall M., Tall S. M., Tandian A. et al., 2010, "International migration, social change and local governance in Ourossogui and Louga, two small urban centres in Senegal", Human Settlements Working Paper Series Rural-Urban Interactions and Livelihood Strategies, Working Paper, 23, June, 46 p.

<sup>6</sup> Sall M., Tall S. M., Tandian A. et al., 2010, idem.

<sup>7</sup> « ModouModou » veut dire un migrant.

<sup>8</sup> Aminata Diaw, 2002, « Entre L'Etat et la Nation : L'impossible lieu d'énonciation du politique en Afrique », Communication présentée à la XX<sup>e</sup> Assemblée Générale du CODESRIA, Kampala/Ouganda du 8 au 12 décembre.

La perception de la migration est influencée par les transferts financiers et les réinvestissements réalisés dont l'importance est fortement influencée par le degré d'insertion professionnelle et la nature et les formes de leur intégration dans le pays d'accueil. L'argent envoyé reste tributaire de la distribution des segments familiaux dans les différents territoires d'origine et de destination des migrants.

Il dépend aussi de l'insertion professionnelle et de la rentabilité des réinvestissements et des bénéfices qu'ils génèrent qui parfois suppléent les envois dans la prise en charge des dépenses des familles laissées au pays. La migration est une question si importante dans le devenir des sociétés africaines parce que sa prise en charge politique s'impose non pas comme un problème mais comme une opportunité de développement dans un contexte mondialisé.

Au Sénégal, les migrations n'ont pas uniquement pour effet de redéfinir les rapports au niveau de la division du travail, de l'amélioration des conditions de travail, etc. Elles ont également beaucoup contribué aux transferts de fonds et de biens non seulement vers les villages d'origine des migrants mais aussi en direction de Dakar et d'autres centres urbains où des migrants réalisent d'importants investissements immobiliers.<sup>9</sup> Les montants exacts des transferts de fonds s'avèrent toujours difficiles à évaluer à cause de l'existence de circuits informels où transitent d'importants montants hautement plus élevés que ceux transitant par les canaux officiels.

Cette dimension positive du voyage fait désormais partie intégrante de la vie des Sénégalais, notamment les Haalpulaar et les Wolofs. Dans un article de 2010, Tall et Tandian analysent les dictons et maximes populaires de ces deux groupes sociaux. Il est alors courant d'entendre chez les Haalpulaar : « *Si tu as un fils laisse le partir, un jour il reviendra soit avec de l'argent soit avec le savoir ou bien avec les deux* » ou bien chez les Wolofs : « *Celui qui ne voyage pas ne sait pas là où il fait bon vivre* ».

Ainsi, dans l'imaginaire collectif, partir n'est plus seulement présenté comme une nécessité économique mais une dimension culturelle de découverte y est ajoutée. L'expérience migratoire revêt un caractère quasiment initiatique, partir c'est faire preuve d'une volonté d'enrichissement culturel, d'une bonne curiosité.

Cet imaginaire positif autour de la migration est renforcé par les nombreux récits et expériences relatés par ceux qui ont déjà tenté le voyage. Plus que de donner envie à ceux qui sont restés au pays, les émigrés représentent également une ressource non négligeable pour les candidats aux voyages pour plusieurs raisons.

Parmi les raisons évoquées pour situer les migrations sénégalaises actuelles, il faut mentionner en premier lieu la question du chômage qui affecte toutes les régions, couches sociales, catégories socioprofessionnelles, etc.

L'enquête de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) sur l'emploi au Sénégal pour le premier trimestre 2017 a livré ses résultats. Durant le premier trimestre 2017, plus de la moitié (56,3 %) de la population en âge de travailler (15 ans ou plus) a participé au marché du travail, avec une légère avance en milieu rural (57,4 %) contre (55,4%) en milieu urbain. En revanche, constatent les enquêteurs, il a varié sensiblement selon le sexe car là où les hommes en âge de travailler ont atteint 64,4 %, les femmes sont à 49,6% (ANSD, 2017).

---

<sup>9</sup> Serigne Mansour Tall, 2009, *Investir dans la ville africaine - Les émigrés et l'habitat à Dakar*, Paris, Karthala.

À propos du niveau d'emploi, c'est-à-dire des personnes pourvues d'un emploi, l'enquête a décelé qu'au premier trimestre 2017, plus du tiers (35,6%) de la population de 15 ans ou plus détenait un emploi. Cependant, le taux est plus relevé en milieu urbain où 39,6% de la population en âge de travailler étaient en emploi contre 30,8% en milieu rural. Là encore, les hommes prennent la première place avec un taux de 48,3% tandis que les femmes s'adjugent le deuxième rang avec 25,3% (ANSD, 2017). Pour ce qui concerne les emplois salariés, catégorie formée d'employés rémunérés ou de personnes en apprentissage ou en stage, mais disposant d'une rémunération, l'enquête a révélé qu'au premier trimestre 2017, 42,6% détenaient un emploi. Les écarts interviennent selon le milieu de résidence (ANSD, 2017).

En milieu rural, le taux d'emploi salarié est de 48,8% alors qu'en milieu urbain, il avoisine les 33%. À ce niveau aussi les hommes ne laissent aucune chance aux femmes puisqu'ils arrivent en tête avec un taux de 52,8% disposant d'un emploi salarié contre 26,7%. Selon le secteur d'activité, la répartition de la population indique que ce sont les "activités de fabrication" avec une part de 17,0%, la construction 12%, l'enseignement 12,1%, le commerce et la réparation 11,4%, le transport et l'entreposage 9,5%, les activités spéciales des ménages 8,7%, l'agriculture, la sylviculture et la pêche 8,0% qui regroupent la plupart des employés rémunérés (ANSD, 2017).

En termes de salaire moyen des employés par secteur d'activité, l'enquête de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie a révélé au premier trimestre 2017 qu'il tournait autour de 125 437 FCFA. Les hommes s'arrogent la grosse part du gâteau avec 137 225 FCFA là où les femmes se retrouvent avec 88959 FCFA. Le milieu est aussi déterminant dans cette catégorie puisqu'un salarié en milieu urbain gagne en moyenne 142 806 FCFA contre 85 144 FCFA en milieu rural (ANSD, 2017).

Au sujet des emplois indépendants, l'enquête de l'ANSD révèle que plus de la moitié de la population en emploi, à savoir 57,4%, détenait un emploi indépendant ou travaille pour leurs propres comptes. Ces travailleurs indépendants sont à retrouver en milieu urbain mais aussi en milieu rural sauf que les premiers sont en-deçà des seconds puisqu'ils capitalisent un taux de 51,2% contre 67,1% (ANSD, 2017).

Vu sous le prisme sexe, le taux d'emploi des indépendants est de 47,2% chez les hommes et de 73,3 chez les femmes. Si la comparaison est faite à partir du secteur d'activité, les résultats de l'enquête changent puisqu'ils montrent que la moitié, c'est-à-dire 49,5% des employeurs/indépendants ont exercé leurs activités dans le commerce et la réparation d'automobiles, alors que l'Agriculture, la Sylviculture et la Pêche permettent à 18,7% de tirer leur épingle du jeu.

L'enquête s'est intéressée au chômage des personnes âgées de 15 ans ou plus et a révélé qu'au premier trimestre 2017, 22,7% étaient sans emploi. Ce désœuvrement s'est accentué en milieu rural où 27,7% de la population active sont au chômage contre 18,5% en zone urbaine. Les femmes sans emploi dépassent de loin les hommes avec un taux de 32,9% pour les premières contre 13,2% pour les seconds. Selon la tranche d'âge, le chômage a plus affecté les populations jeunes. En effet, révèle l'enquête, 6 chômeurs sur 10 (60,6%) concernent les 15/34 ans. Les taux les plus élevés sont observés chez les jeunes des tranches d'âge 20/24 ans et 25/29 ans, soit respectivement 31,5% et 29,2%. Les 35/64 ans sont moins affectés avec un taux de chômage estimé à 18,4% (ANSD, 2017).



Les diplômés viennent en dernier lieu et l'analyse de la situation du chômage à ce niveau montre que les personnes ayant le niveau BAC/DT/BT sont les moins affectées par le chômage avec un taux de 16,3%. Les détenteurs d'un BAC plus 2 (27,5%) et les non diplômés (23,5%) s'exposent le plus au chômage. Par contre, les autres diplômés particulièrement ceux ayant le niveau CEPE/CFEE (20,5%), BEPC/BAC/CAP/BEP (19,6%) et les détenteurs d'un BAC+2 (20,2%) sont relativement moins affectés (ANSD, 2017).

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE)<sup>10</sup>, dans l'ensemble, 36,5% des enquêtés ont déclaré être au chômage, contre 25,7% au niveau national. Mais, si nous considérons uniquement l'échelle d'âge définie dans le cadre de cette recherche (15-45 ans), le taux de chômage serait de 37,2% tous départements considérés.

Plus précisément dans la région de Tambacounda, le taux de chômage varie considérablement selon le sexe. En effet, le taux de chômage des femmes 56% si nous considérons uniquement l'échelle d'âge définie dans cette recherche (15-45 ans) est deux fois plus élevé que celui des hommes 27% (26,7% si nous considérons uniquement l'échelle d'âge définie dans cette recherche (15-45 ans) dans la région de Tambacounda.

Cette proportion est plus élevée en milieu rural avec 38,8% (39,7% si nous considérons uniquement la tranche d'âge définie dans cette recherche, 15-45 ans) qu'en milieu urbain avec 28,9% (29,6% si nous considérons la même tranche d'âge). Le taux de chômage est plus élevé dans le département de Goudiry - situé entre Tambacounda et Kidira - où près d'une personne sur deux serait à la recherche d'un emploi (47,1%).

Quel que soit le département de résidence, le taux de chômage des femmes reste supérieur à celui des hommes. On peut également noter que le taux de chômage en zone urbaine est inférieur à celui des zones rurales. Une telle situation montre que dans la région de Tambacounda, les zones urbaines offrent plus d'opportunités d'emploi qu'en zones rurales. Comme nous allons le mentionner plus loin, dans la capitale régionale, Tambacounda et au niveau des capitales départementales, Bakel, Goudiry et Koumpentoum - les populations locales bénéficient plus que les zones rurales d'offres d'emplois.

En effet, caractérisée par une extrême jeunesse, la région de Tambacounda connaît un taux de chômage des jeunes « *très grave* » selon Mamadou (Tambacounda). Pour lui, « *il y a beaucoup de jeunes dans la ville sans travail, qui ne font absolument rien de spécial* ». Le chargé des formations au Centre Régional de la Jeunesse de Tambacounda soutient que « *nous avons des jeunes diplômés mais sans emploi malheureusement* ».

Pour rappel, l'ANSD a enregistré en 2014, en termes d'emplois, 638 contrats dont 121 contrats à durée indéterminée et 378 contrats à durée déterminée. À cela s'ajoutent 137 contrats saisonniers. Cependant, par manque de données quantitatives suffisantes sur le taux exact de chômage des jeunes, nous nous sommes limités aux informations recueillies sur le terrain lors de nos enquêtes dans cette région.

À ce propos, un candidat à la migration stipulait que : « *les jeunes sans emploi sont très nombreux dans cette région. Les principales activités des jeunes d'ici sont l'agriculture et l'élevage. Ici, si les jeunes ne sont pas dans les champs, c'est dans la forêt qu'on les voit* ».

---

<sup>10</sup> Rapport régional définitif, avril 2017.

Au niveau régional, le service qui assure la tutelle de l'Emploi et du travail est l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale. La région de Tambacounda connaît un déficit en unités industrielles et autres structures d'accueil pour l'emploi. Le secteur agricole et agro-forestier demeure le principal pourvoyeur d'emploi.

Le secteur des bâtiments et travaux publics participe également à la création d'emplois avec notamment les travaux de chantiers et de construction de route. Dans les communes et en milieu rural, les organisations non gouvernementales et les projets de développement jouent un rôle non négligeable dans la promotion de l'emploi des jeunes.

Le secteur du tourisme et de l'hôtellerie occupe un bon nombre de salariés. Les établissements de pharmacie, de boulangerie et de station d'essence participent aussi à la création d'emplois. Selon un enseignant interrogé à Tambacounda « *très peu d'opportunités sont offertes aux jeunes pour trouver du travail* ».

D'après Thierno (Tambacounda), « *les jeunes veulent bien travailler mais ils ne savent pas à qui s'adresser. C'est le premier facteur qui bloque la jeunesse de cette région. Ils ont beaucoup de projets mais ne trouvent jamais de financements* ». Selon Serigne Modou (Tambacounda) par contre, « *il n'y a aucune opportunité offerte aux jeunes pour trouver du travail. Ici la vie est dure surtout quand on est jeune* ».

Le manque d'interlocuteurs fiables ou de financement est souvent évoqué par les candidats à la migration. Un tel avis est à relativiser car au Sénégal et plus précisément dans la région de Tambacounda, deux projets ont été mis en place pour faire face à la migration irrégulière ; il s'agit du Projet d'appui à la cohésion sociale et la création d'opportunité d'emploi (PROCOSOC) et du Projet d'urgence de lutte contre la migration irrégulière (février 2017).

## **Causes profondes de la migration**

À Tambacounda, une bonne partie de ces jeunes sont en situation précaire à cause d'un manque d'emploi. Pour cette raison, le seul horizon envisageable pour gagner sa vie est de migrer. À aucun moment, une perspective de s'en sortir au Sénégal n'est évoquée par nos interlocuteurs qu'ils soient ceux rencontrés au Niger ou ceux interrogés à Tambacounda. Ils sont tous formels, partir en migration est la seule solution.

Sall, un directeur de collège interrogé à Tambacounda soutient que « *la migration peut être prise comme un phénomène donnant à la fois un capital économique et un immense prestige social. Les migrants y sont considérés comme des acteurs économiques et ils ont dépassé les fonctionnaires de l'État sur ce plan. Cette importance tant sur le plan économique que social a beaucoup aiguisé le désir de partir de nombreux jeunes* ».

Seulement, il mérite d'être signalé que les causes évoquées pour justifier la migration sont aussi diverses les unes des autres mais toujours est-il qu'il y a une certaine constance à travers les propos de nos interlocuteurs aussi bien au Niger qu'à Tambacounda.

Ce faisant, parmi les candidats à la migration et les personnes qui se sont déjà engagées dans l'aventure et se trouvant au Niger pour rejoindre la Libye, trois typologies d'acteurs peuvent être identifiées : ceux qui évoquent la situation de l'élevage et de l'agriculture ; ceux qui se réfèrent au manque de formation et au

système scolaire défaillant et enfin ceux qui prennent à témoin le chômage et le manque d'opportunités.

Pour la première typologie, l'intensité des flux migratoires au Sénégal s'explique en partie par la faible productivité de l'agriculture qui est essentiellement pluviale et saisonnière. Elle repose, à la fois, sur des cultures de rente (arachide ou coton) et sur des cultures vivrières de subsistance (mil, sorgho, maïs). Par conséquent, dans la grande majorité, les producteurs agricoles sont de petits exploitants qui cultivent la terre sur des régimes fonciers traditionnels et pratiquent des assolements traditionnels. Ce faisant, « *l'agriculture telle qu'elle est pratiquée ici n'occupe qu'une partie de la période de l'année, les jeunes passent tout le reste de leur temps à boire du thé, à jouer à la carte et à discuter. Cela pousse vers la drogue et la délinquance. Une jeunesse qui ne trouve pas d'occupation et qui est livrée à elle-même* » (Kane. Membre du Bureau des parents d'élèves. Tambacounda).

En outre, au Sénégal, l'offre de formation agricole est totalement inadéquate face à la demande. À cela, s'ajoute l'absence, dans le pays, de formation dans certaines spécialités. On forme plus pour l'emploi salarié que pour l'auto-emploi. Nonobstant les efforts consentis dans le domaine de la formation agricole, l'agriculture sénégalaise n'est toujours pas performante car il y a des déficits en termes d'encadrement, de techniciens agricoles formés pour accompagner les producteurs dans une démarche agricole inclusive.

Dès lors, un interlocuteur, candidat à la migration rencontré à Niamey soutient avec désolation - pour justifier son aventure - que « *l'agriculture ne nourrit plus son homme. Elle ne garantit pas des perspectives rassurantes d'emplois aux jeunes. Avec tous ces problèmes, nous sommes nombreux à vouloir migrer* » (Guèye. Sénégalais. Candidat à la migration. Rencontré à Niamey).

L'élevage constitue avec l'agriculture, une des principales activités des populations rurales, pourvoyeuses d'aliments et de revenus monétaires a connu un dynamisme au cours des dernières années, avec des performances soutenues, notamment en matière de production de viande et de lait. Il est un secteur confronté à des contraintes liées notamment à la faible valorisation des ressources pastorales du fait de la prédominance de modes d'élevage extensifs, des faibles capacités techniques et organisationnelles des différentes filières, de l'insuffisance des infrastructures et équipements pastoraux, du vol fréquent de bétail et de la faible valorisation des résultats de recherches.

Il est également noté la faible valorisation des produits de l'élevage avec une insuffisance d'infrastructures et d'équipements de mise en marché des produits d'animaux, entraînant des difficultés de collecte, de transformation, de conservation et de distribution des produits d'animaux. Enfin, l'incidence des maladies animales et les limites institutionnelles dans la coordination et le pilotage du secteur constituent des freins pour son développement. Ce secteur est davantage délaissé au profit de la migration.

Au cours d'une discussion, un agent de la Mairie de Tambacounda mentionne avec insistance que « *l'élevage pratiqué par les jeunes peuls de Tambacounda se fait de manière très informelle car il n'est pas encadré et souvent il y a des vols de bétails. Les éleveurs manquent de formation pour pérenniser leurs activités* ».

En plus de cette situation, des populations sénégalaises surtout celles des régions

du Sud et du Sud-Est sont victimes de vols de bétail comme nous le signale Guèye, un candidat à la migration rencontré à Niamey, en ces termes : « *nous sommes confrontés à des difficultés qui nous poussent à migrer. Si ce n'est pas le vol de bétails qui a fini par décourager les gens, il y a les épidémies qui déciment nos troupeaux* ».

Les acteurs de la deuxième typologie, pour expliquer l'intérêt croissant que des populations sénégalaises accordent à la migration, se fondent sur le manque de formation et sur le système scolaire défaillant. Dans le cadre d'un focus groupe avec des parents de candidats à la migration, les propos soutenus font état du manque de formation professionnelle, de la non accessibilité des centres de formation ou d'une offre avec les réalités locales pour justifier leur incapacité à empêcher leur progéniture à partir en aventure.

« *C'est difficile pour un jeune de se réaliser car ici il n'y a pas de formation professionnelle pour les jeunes et les financements sont inaccessibles pour ceux qui n'ont pas de parents bien placés. Les études sont difficiles à supporter à cause des coûts financiers importants à mobiliser et la formation professionnelle de qualité est quasi inaccessible pour nos jeunes* » (Khali. Père de candidat à la migration. Tambacounda).

« *Il faut également rajouter que pour les formations offertes par l'État ou ses partenaires à Tambacounda, les jeunes n'en bénéficient pas du tout car très souvent ils n'ont pas accès à l'information ou encore les moyens pour pouvoir suivre normalement les formations offertes. Pour quelqu'un qui a du mal à subvenir à ses besoins, se déplacer à des kilomètres pour prendre part à une formation est presque irréalisable. Ce n'est pas évident !* » (El Hadji. Père de candidat à la migration. Tambacounda).

« *Les jeunes préfèrent plutôt migrer que rester au pays pour suivre les formations qui ne collent pas aux réalités locales. Ceux qui sont chargés de former le plus les jeunes sont ceux qui pratiquent un métier sur place tels que les mouleurs, les maçons, les boulangers, etc. alors qu'on aurait pu avoir des formateurs en agriculture. Nous avons plus besoin de formation en agriculture bio en rapport avec la collecte des ordures pour améliorer la productivité. Voilà des choses qui répondent aux réalités locales* » (Amadou. Père de candidat à la migration. Tambacounda).

Ces propos nous confirment que l'absence d'une formation professionnelle crédible et soucieuse des préoccupations locales ainsi que l'accès à l'information sont, entre autres, autant de raisons qui ne permettent pas aux jeunes d'accéder plus facilement au marché de l'emploi.

La troisième typologie est constituée d'acteurs estimant que l'échec scolaire, le chômage et le manque d'opportunités font partie des raisons qui expliquent l'attention des populations locales à l'émigration. Selon elles, les grèves répétitives, le quantum scolaire non fait, le manque de soutien, l'exode rural, etc. sont également des facteurs qui justifient la migration.

Le système éducatif sénégalais traverse, depuis plus d'une décennie, une profonde crise dont les répercussions se font sentir sur le niveau des élèves et sur les résultats aux différents examens nationaux. Pauvreté, grèves syndicales intermittentes, volumes horaires d'enseignement non atteints, baisse du taux de réussite aux examens et concours, années académiques se chevauchant, absence de formation pratique, tels sont quelques-uns des maux qui gangrènent le système éducatif sénégalais depuis plusieurs années. Face à cette situation, nombreux sont les parents découragés qui préfèrent fermer les yeux lorsqu'un membre de leur famille opte pour le voyage que

pour rester dans son pays pour continuer à être victime de la défaillance de l'école. Pour confirmer cela, un candidat à la migration rencontré à Niamey, l'adjoint au Maire de Tambacounda et un membre du bureau des parents d'élèves de Tambacounda soutiennent :

« Une des raisons de la migration est la pauvreté chronique qui sévit dans notre localité. L'échec scolaire est la motivation première de la migration. Il pousse le jeune à l'exode rural qui aboutit forcément au voyage irrégulier ; car celui-ci cherche des lieux plus cléments pour réaliser son rêve : être riche, avec de belles réalisations et rapidement » (Kane. Membre du Bureau des parents d'élèves. Tambacounda).

« J'ai presque 30 ans, j'ai étudié jusqu'en classe de troisième et je n'ai jamais bénéficié d'une formation pratique. Je n'ai aucun métier et je suis le produit de l'enseignement général qui ne m'a rien servi. C'est la raison pour laquelle je suis à Niamey avec l'espoir de me rendre en Europe quel que soit le prix à payer» (Kande. Sénégalais. Candidat à la migration. Rencontré à Niamey).

« Dans plusieurs localités de la région de Tambacounda, après le BFEM tout devient compliqué pour de nombreux élèves. Dans certaines localités, il n'y a pas de lycée encore moins de formation. Des élèves sont obligés d'aller ailleurs - loin de chez eux - pour poursuivre leurs études. À mon avis, il ne faut pas juste décentraliser les institutions politiques, il faut également décentraliser les institutions de formation pour mettre en valeur les investissements de l'État et des bailleurs pour les jeunes. Aujourd'hui, nous voulons dans le monde rural un enseignement professionnel adéquat qui réponde à nos besoins. Car l'enseignement général amplifie le chômage et encourage forcément par ricochet l'exode et l'immigration clandestine » (Gassama. Adjoint au Maire. Tambacounda).

L'Adjoint au Maire de Tambacounda souligne que l'abandon scolaire est parfois relatif à l'impossibilité pour certains jeunes de trouver un tuteur en ville ou autre lieu ayant un lycée dans le but de continuer leurs études. Une telle situation montre l'échec d'une politique d'éducation sénégalaise à savoir « une éducation pour tous ».

Depuis la rencontre de Jomtien en 1990, les États se sont engagés à offrir à tous les enfants une éducation de qualité. À l'instar de la communauté internationale, le Sénégal a décidé de mettre en œuvre cette initiative ambitieuse qu'est « l'Éducation pour tous » (EPT) à l'horizon 2015.

Un tel échec politique a occasionné une oisiveté aiguë au niveau des populations juvéniles de Tambacounda. Cela est confirmé par Ndiaye, un candidat à la migration rencontré à Niamey « il n'y a pas assez d'opportunités offertes aux jeunes (...) à part l'hivernage il n'y a que le foot, le thé ou la musique ».

Au Sénégal, à plusieurs occasions des structures syndicales locales signalent que les programmes scolaires sont peu articulés et adaptés aux réalités économiques, sociales et culturelles nationales et locales. En outre, il y a souvent une rupture entre, d'un côté, l'acquisition des savoirs, et de l'autre côté, des savoir-faire et savoir-être. Ceci a pour conséquences l'inadaptation des programmes et un chômage élevé des jeunes instruits, des diplômés en particulier. Ainsi, l'école est peu attractive et affaiblit sa capacité de rétention de rétention des enfants issus des couches sociales populaires analphabètes et pauvres. C'est dans cet esprit que le discours populaire sénégalais cautionne "Ame chance mo geune ame licence" ("Avoir de la chance est mieux qu'avoir une licence").

### **Migrer : une nécessité économique**

En termes d'activités professionnelles, la quasi-totalité des migrants de retour interrogés à Tambacounda nous confirment qu'ils travaillaient dans divers domaines avant de se rendre à l'étranger. En moyenne, toutes régions confondues, 50% des migrants – *avant leur voyage* – exerçaient dans l'agriculture, 25% dans l'élevage, 7% pratiquaient le commerce, 2% dans l'hôtellerie et la restauration et 5% dans le domaine du transport. Il faut préciser que 22% de ces migrants de retour sont instruits dont environ 7% ont un niveau du baccalauréat ou plus.

Plusieurs raisons expliquent alors pourquoi ces migrants de retour qui s'exerçaient dans un domaine d'activité, à savoir, l'agriculture, l'élevage, le commerce, le transport, pour ne citer que ces secteurs, ont décidé d'abandonner leurs activités professionnelles d'alors au profit de la migration. La majeure partie des migrants de retour évoque soit des contraintes liées au manque de financement (28%), soit l'impossibilité de pouvoir faire une épargne (24 %), ou encore des conditions de travail difficiles (18 %). Le manque de financement, l'impossibilité de faire une épargne et le travail difficile constituent les raisons principales de l'abandon des activités professionnelles au profit de la migration à Tambacounda (75%).

Pour la majorité des jeunes non-diplômés, qu'ils soient au chômage ou apprentis, la migration apparaît comme une nécessité économique. Migrer est plutôt une stratégie de survie dans un environnement marqué par la pauvreté et le chômage. En effet, selon les dernières données de la Banque Mondiale, le taux de chômage est de 11 % au Sénégal et c'est surtout celui des jeunes qui est très important avec 10,3 % des 15-19 ans, 19,5 % des 20-24 ans et 17,5 % des 25-29 ans qui sont concernés par le phénomène. C'est cette population qui vient grossir le rang des migrants. Cependant, parmi les enquêtés, même ceux en apprentissage et qui ont donc des espoirs d'insertion dans l'emploi, ont le projet de partir. Le chômage n'est donc pas suffisant pour expliquer le phénomène. Il faut également prendre en compte la grande pauvreté des familles.

Le contexte de crise socio-économique du Sénégal est à prendre en compte pour analyser en profondeur les flux migratoires. Dans les années 1970, on assiste à une crise de la production agricole qui projette les 70 % de Sénégalais issus de familles agricole dans un processus d'appauvrissement. À cela s'ajoutent, dans les années 1980 et 1990, les Plans d'Ajustements Structurels avec leurs effets dévastateurs sur les conditions de vie des populations. L'exode rural est très important et vient alors gonfler les chiffres du chômage urbain. Que ce soit en campagne ou en ville, beaucoup de familles optent pour la migration, véritable stratégie individuelle, familiale et communautaire de réduction des risques économiques et d'accès à l'emploi.

Cette réalité se manifeste dans les discours et marque les esprits comme nous l'ont décrit des sénégalais candidats à la migration et rencontrés à Niamey.

*« Je pense qu'il faut que je parte en Europe pour avoir de quoi gagner ma vie »* (Kalidou. Sénégalais. Candidat à la migration. Rencontré à Niamey).

*« C'est dommage, mais il est plus facile de trouver un travail au Sénégal si tu as fait des études en France que si tu as ton diplôme au Sénégal »* (Sall. Sénégalais. Candidat à la migration. Rencontré à Niamey).

*« Il y a l'influence des camarades sur les autres et qui poussent ces derniers à tenter le voyage. Souvent, nos amis nous disent que l'école ou la formation professionnelle est une perte de temps (...) la meilleure solution est de migrer car la finalité est de gagner de l'argent »* (Sadikh. Candidat à la migration. Rencontré à Niamey).

L'image de la migration en Europe comme seule solution est également présente chez les étudiants, de façon un peu moins marquée mais quand même ancrée dans les mentalités. Le système éducatif européen, et notamment français, est présenté comme l'antithèse d'un système universitaire sénégalais défaillant. Pour bien réussir ses études et également pour s'insérer de façon correcte dans le marché du travail, la meilleure voie reste celle d'étudier à l'étranger.

Quant à la volonté d'aider la famille restée, l'entourage plus large ou le pays dans son ensemble, elle est présente de façon quasi-unanime chez tous les enquêtés, que ce soit les jeunes au chômage, en apprentissage, ou étudiant, etc.

*« Je veux me rendre en Europe parce que je trouve que c'est là-bas que je trouverai les moyens nécessaires pour aider ma famille, de sortir de cette situation de crise quotidienne »* (Mballo. Sénégalais. Candidat à la migration. Rencontré à Niamey).

*« Si je gagne de l'argent, je pourrai en donner aux membres de ma famille. Je suis issu d'une famille très pauvre et pour cette raison, je n'ai pas droit à l'échec et rien qu'en pensant cela je suis davantage motivé malgré toutes les difficultés rencontrés »* (Samba. Sénégalais. Candidat à la migration. Rencontré à Niamey).

Ces témoignages confirment que la migration, certes matérialisée par une personne, est l'affaire de la famille et par extension de la communauté car le souhait de rendre heureux les membres de ceux-ci est souvent évoqué par les migrants. Cela est d'autant vrai que, pour les migrants, parmi les indicateurs de réussite, on peut citer le fait de construire un habitat pour ses parents et leur offrir le voyage à la Mecque.

Les résultats de nos enquêtes nous apprennent que des personnes interrogées à Tambacounda ont choisi de partir à l'aventure à la suite d'influences faites par d'autres acteurs sur elles sans forcément que ces derniers n'aient une expérience du voyage. La parole donnée est largement suffisante pour les faire confiance. Cela renvoie à la valeur accordée au verbe dans la société sénégalaise et surtout celui venant d'une personne connue.

Sur un effectif de 325 personnes interrogées à Tambacounda, 141 reconnaissant avoir des amis migrants et que leurs discussions avec ceux-ci tournent autour de *« comment trouver le billet de voyage ou le visa et les opportunités d'emploi dans le pays de résidence des amis »*. En outre, les informations collectées nous renseignent que les candidats à la migration effectuent des choix raisonnés au moment de la préparation de leurs voyages et ils préfèrent se renseigner autour d'eux. C'est ainsi que 71 personnes interrogées nous apprennent qu'elles ont eu l'envie de voyager sous l'influence d'amis migrants.

La réussite du migrant passe souvent par des difficultés comme l'attestent les propos de notre interlocuteur, un émigré sénégalais rencontré à Niamey qui dénonce le manque de respect aux droits humains dans certains pays malgré les accords qui les lient avec le Sénégal.

*« Je suis né à Rufisque où j'ai travaillé durant plusieurs années comme ferrailleur. J'ai choisi de migrer parce que je voulais gagner plus et surtout faire comme tout le monde. Je suis au Niger avec l'espoir de rejoindre d'autres destinations. Le voyage n'a pas été facile pour venir au Niger car en cours de route des policiers nous ont pris de l'argent sous prétexte que nous devons payer des taxes alors que ce n'est pas normal de faire une telle pratique dans l'espace CEDEAO. Je ne comprends plus rien parce que le Sénégal accepte tous les Africains qui souhaitent s'y rendre alors que nous, dès qu'on sort de notre pays on nous frappe et parfois on nous met en prison. Les présidents africains doivent régler cela. Ce n'est pas normal qu'en voyageant en Afrique, on nous frappe et on nous prend notre argent. Avec tous ces problèmes, je souhaite me rendre en Angleterre ou en Guinée Equatoriale où semble-t-il c'est possible de trouver du travail. Actuellement, je fais de petits boulots et avec ce que je gagne je compte me rendre dans un de ces pays. Je pense que l'idéal est de me rendre d'abord en Guinée équatoriale où je compte exploiter mes compétences de ferrailleur pour gagner assez d'argent et pouvoir me rendre en Angleterre » (Mor. Homme. 33 ans. Wolof. Émigré sénégalais. Niamey).*

Il faut mentionner que contrairement aux idées reçues, au Sénégal, au cours des dernières années, nous avons des candidats à la migration et des migrants d'un niveau scolaire et professionnel soutenus qui confirment leur capacité de réfléchir sur leurs conditions mais également sur leurs droits de ceux-ci.

### **Entre influences de parents et efficacité des réseaux sociaux**

Plus que par les discours, les migrants déjà installés en Europe, incitent les candidats au voyage à partir puisqu'ils constituent un point de chute, une ressource sur laquelle on peut compter. L'effet d'entraînement est psychologique mais aussi matériel. C'est pourquoi on peut décrire l'émigration sénégalaise en Europe comme un système. Connaître des gens sur place non seulement incite mais facilite le départ.

De plus, au Sénégal de nombreuses familles incitent des jeunes à partir en aventure comme nous le confirme Ndiaye, un migrant de retour : *« Ma mère me poussait à migrer mais elle me le faisait savoir de manière indirecte. À chaque fois, elle évoquait devant mes frères et moi les enfants de ses amies qui se trouvaient à l'étranger et qui avaient réalisé pas mal de choses à leurs parents. J'ai fini par comprendre qu'elle s'adressait à moi mais indirectement ».*

Avec l'extension de la misère de nombreux jeunes flattés par des parents ou mis en défi par des amis tentent de se rendre en Europe considérée comme un Eldorado. À cela, s'ajoute un commerce des illusions devenu une activité qui prend des dimensions dramatiques avec des réseaux structurés qui se sont formés dans les zones de départ, de transit et de destination pour faire passer irrégulièrement des clandestins. Ces réseaux sont devenus plus organisés et plus prospères à Niamey et à Agadez où ils assurent leurs services à des tarifs élevés.

L'incubation du projet de migrer est souvent enclenchée sous l'effet d'autres facteurs d'attraction qui provoquent un effet d'entraînement qui assure le passage du stade latent à celui de la concrétisation de l'acte de migrer. L'image de la réussite sociale qu'affiche l'émigré de retour au pays pendant ses vacances annuelles et ses récits enflammés par une dose de mythomanie confortent l'idée qu'on se fait de cet "eldorado" largement médiatisé par la télévision.

Cela a été surtout rendu possible par le fait qu'au niveau du système des représentations locales des phototypes sont évoqués lorsqu'il est question de parler de la migration. Le voyage n'est pas simplement synonyme d'acquisition d'un travail



stable mais il symbolise la voie à entreprendre pour faire fortune et acquérir aux yeux de ses pairs un prestige social.

Les réseaux sociaux constituent un canal performant pour la conversation permanente entre migrants et candidats à la migration. Ils permettent à la fois d'envoyer et de recevoir des messages vocaux et des appels vidéos. Au-delà de leur performance, on peut soutenir l'efficacité des réseaux sociaux. Des migrants sénégalais interrogés à Niamey nous confirment cela en ces termes :

*« Les réseaux sociaux nous facilitent le rapprochement avec nos amis qui sont à l'étranger ; pour cette raison il est quasi impossible de me passer de WhatsApp. Tu peux faire à la fois des messages vocaux et des appels vidéos. Aussi bien par WhatsApp que par Facebook, mes amis me rapportent ce qu'ils vivent à l'étranger »* (Ablaye. Migrant Sénégalais rencontré à Niamey).

*« Je me suis lancé dans la migration à force de voir les posts de mon ami sur sa page Facebook. Avec ces posts, personne ne pouvait imaginer que les migrants souffrent »* (Cheikh. Migrant Sénégalais rencontré à Niamey).

Le troisième groupe de candidats à la migration est constitué de personnes qui soutiennent que *"partir est synonyme de réussite ou au moins de changement plus rapide"*. C'est le cas de Kalidou qui évoque des *success stories* pour faire l'éloge de la migration et l'apologie des migrants :

*« Je vois que la plupart des gens qui ont beaucoup d'argent au Sénégal ils ne l'ont pas eu en étant avant des migrants. Ils sont tous partis à l'étranger ! Certes, ils ont connu des moments difficiles mais maintenant ils vivent ainsi que leurs familles dans de très bonnes conditions »* (Kalidou. Migrant Sénégalais rencontré à Niamey).

Il faut signaler que ceux qui incitent les populations restées au Sénégal à migrer n'évoquent pas toujours les difficultés connues par des migrants au cours de leurs voyages. Un candidat à la migration rencontré à Niamey nous apprend : *« mes amis qui m'ont encouragé à partir ne m'ont jamais parlé des problèmes rencontrés durant leurs voyages »* (Ass. Migrant rencontré à Niamey).

### **Destinations rêvées : du Niger aux destinations multiples**

Dans le cadre de cette recherche, les informations collectées dans la région de Tambacounda et au Niger (Niamey et Agadez) nous renseignent que la France, l'Espagne et l'Italie constituent les principales destinations rêvées par les candidats à la migration. Si nous considérons les candidats de la région de Tambacounda, ces trois pays constituent à eux seuls les destinations préférées d'environ 2 personnes sur 3 : soit 37% pour la France, 12% pour l'Italie et 14% pour l'Espagne.

De même que la décision de partir n'est pas pleinement un choix volontaire, la destination est souvent dictée par la nécessité et s'opère selon deux stratégies. Si le futur migrant connaît des personnes de son entourage qui sont déjà installées dans un pays étranger, les rejoindre est souvent une stratégie adoptée. Les candidats au départ comptent sur la solidarité de leurs pairs pour s'en sortir.

De plus, l'idée de rejoindre des personnes connues en terre inconnue peut paraître rassurante. Quand nous demandons à des candidats à la migration les destinations

auxquelles ils souhaitent se rendre, entre autres raisons évoquées sont celles il est possible de rejoindre des amis ou des parents.

*« Italie est ma destination de rêve car j'ai des amis là-bas à défaut je choisis l'Espagne pour plusieurs raisons »* (Khadim. Sénégalais. Candidat à la migration. Rencontré à Niamey).

*« J'ai des frères et des amis qui vivent en Suisse depuis plusieurs années. D'ailleurs, ce sont eux qui m'aident à faire ce voyage. Mon souhait est de les rejoindre un jour car d'après leurs dires il y a du travail en Suisse »* (Makhtar. Sénégalais. Candidat à la migration. Rencontré à Niamey).

Aux dires des personnes interrogées, l'autre stratégie évoquée pour le choix de la destination est celui du choix fait en fonction de la disponibilité du travail et des opportunités qui se présenteraient dans le pays d'arrivée. En effet, l'Italie et l'Espagne sont plus citées que la France comme premier pays d'immigration des Sénégalais interrogés à Tambacounda et au Niger. Le choix de ces deux pays d'Europe méditerranéenne s'explique également par le fait qu'au Sénégal, il est véhiculé à travers les discours populaires qu'*« il est plus facile de trouver des papiers au Sud de l'Europe qu'ailleurs car ces pays ont des traditions migratoires comme l'Afrique et sont culturellement très proches des africains »*.

Contre toute attente, le Canada est aux yeux d'un candidat à la migration une destination rêvée car selon ses propos, il est facile de trouver du travail dans ce pays qu'ailleurs du fait de sa politique migratoire :

*« Je veux me rendre au Canada parce que j'ai entendu dire que ce pays a besoin des gens et surtout des gens comme nous qui ont fait des études et ont un peu travaillé. En plus, je pense qu'une fois au Canada je peux trouver du travail facilement parce que là-bas il y a du boulot pour tout le monde »* (Sall. Sénégalais. Candidat à la migration. Rencontré à Niamey).

Il faut signaler que le choix du Canada s'explique surtout du fait que notre interlocuteur à la différence de la grande majorité des candidats à la migration a suivi des études et mieux il a une expérience professionnelle.

Le choix du Canada confirme qu'au Sénégal, au fil des années, cette ancienne figure du migrant analphabète, rural laisse la place à un profil nouveau du migrant instruit, citadin et quelquefois professionnellement actif mais animé d'une volonté d'explorer sans cesse de nouvelles destinations avec lesquelles ils n'ont pas d'affinités particulières ni sur le plan linguistique, historique ou géographique.

## **De Dakar en Libye : de dures conditions du voyage**

Le transport par voie terrestre suit tout un circuit ainsi décrit par un migrant de retour ayant fait le trajet par voie terrestre : Tambacounda-Bamako, Bamako-Niamey, Niamey-Agades, Agades-Saba, Saba-Tripoli. Mais en réalité, les bus qui assurent le transport à partir de Tambacounda viendraient de la Gare des Baux Maraîchers (Dakar) et prendraient des passagers dans chaque région traversée jusqu'à Tambacounda où une escale de quelques heures est observée le temps de permettre aux passagers de se reposer, de se nourrir et à ceux de Tambacounda de s'embarquer.

Au Sénégal, pour de nombreux candidats à la migration, le passage par le Niger et la Libye est devenu fondamental pour rejoindre l'Europe depuis que le Frontex (agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes) a sécurisé la côte atlantique. Au cours d'une conférence de presse, le secrétaire exécutif de Frontex, Fabrice Leggeri, a fait le bilan de l'année 2017 sur la situation migratoire. Ainsi la lutte contre la migration irrégulière du Frontex a permis d'intercepter 6.000 migrants sénégalais en 2017 et 10.000 en 2016. Le secrétaire exécutif du Frontex a tenu à préciser que les subsahariens sont les plus représentés dans la migration irrégulière, avec une forte présence de Gambiens, de Nigériens et d'Ivoiriens.<sup>11</sup>

À titre de rappel, en 2006 sur demande espagnole, le Frontex a mis en place un dispositif de contrôle de la migration irrégulière au large du Sénégal et de la Mauritanie. La présence au Sénégal d'une structure perçue comme étant "*le moteur de l'intensification du système répressif du contrôle des migrations*" a poussé les candidats à la migration à se retourner se tourner vers le Niger pour rejoindre l'Europe.

*« Je suis passé par le Niger puis par la Libye pour rejoindre l'Italie par un bateau de fortune. C'était très dur comme itinéraire mais je n'avais pas le choix ! Il y avait tout au long du voyage des risques. Au Niger, il m'arrivait l'idée de vouloir retourner au Sénégal mais de l'autre côté j'étais très déterminé à réussir le voyage car je me disais que d'autres l'ont réussi pourquoi pas moi. Je me disais également peu importe les risques encourus, je dois continuer le voyage. On avait des problèmes pour dormir et pour manger. Certains de mes compagnons de voyage étaient malades durant tout le trajet. Je n'oublierai jamais ce voyage surtout à cause des nombreuses difficultés connues »* (Saer. 35 ans. Migrant de retour ayant passé par le Niger).

Le voyage par voie terrestre a un coût financier important à cause d'escales à faire et de différents moyens de locomotion à prendre : des bus, des Pick Up 4X4 Toyota Hilux appelé également « 4X4 Taliban », des "dirous" (Dix roues), etc.

*« Pour le voyage par voie terrestre, nous prenons le bus à partir de Tambacounda (...) celui-ci passe par Diboli, Bamako au Mali, puis par Ouagadougou au Burkina Faso avant de rejoindre Niamey au Niger. À partir de Niamey, il faut changer de bus pour se rendre à Agadez et de là-bas, le voyage se fait par des 4X4 Toyota Hilux pour se rendre en Libye. De Tambacounda à Agadez, le transport peut coûter entre 75 000 et 100.000 FCFA car il faut prévoir des dépenses supplémentaires à faire en cours de route. Assez souvent, des policiers ou gendarmes nous demandent de payer des taxes pour poursuivre le voyage. Nous sommes obligés de les payer sinon ils nous empêchent de reprendre le bus. D'agadez à Libye, le voyage peut nous coûter 200.000 FCFA si on prend les 4X4 Toyota Hilux. Il y a une autre option, c'est le voyage par les "dirous" (Dix roues) qui sont de grands camions. Pour ceux-ci, il faut déboursier entre 100.000 et 125.000 FCFA mais maintenant avec les contrôles et les nouvelles pistes il est plus prudent de ne pas prendre les "dirous". Le plus cher du voyage, c'est le trajet entre la Libye et l'Europe. Il faut casquer presque 600.000 FCFA ou même plus »* (M. 30 ans. Émigré rapatrié. Tambacounda).

Pour une bonne partie des personnes interrogées, il nous a été rapporté que des pères ou mères de familles assurent le financement du voyage des candidats à la migration en vendant leurs biens personnels ou des patrimoines familiaux.

---

<sup>11</sup> <https://www.senenews.com> - 14 mars 2018.

*« Pour le voyage, la plupart des migrants financent eux-mêmes leur propre argent. Mais parfois nous voyons des pères ou mères de familles qui vendent leurs biens pour permettre à leurs enfants de partir »* (Chef de projet sur la migration. ONG La Lumière. Tambacounda).

Toutefois, il a été constaté que d'autres candidats à la migration ont financé seuls leurs voyage grâce à de petits boulots faits au Sénégal ou en route, dans un pays de transit.

*« J'avais fait un champ et après les récoltes j'ai vendu ma production et quelques bétails pour payer mon billet. Ce qui m'a le plus poussé à partir, c'est le manque d'emploi au pays et la mauvaise récolte qui ne cessait de se répéter. En plus le contexte économique à changer dans notre localité. Les besoins ont augmenté avec l'âge, la famille est pauvre et on est en âge de se marier et de bâtir un foyer. L'hivernage ne marche plus et les pluies sont de plus en plus rares. L'emploi est inexistant dans notre localité. On reste toute la saison sèche sans activités. Le seul travail qu'on peut trouver est le métier de manœuvre ou de docker à Dakar, Kaolack ou Thiès. On s'abaisse et on travaille parfois comme domestique pour des particuliers avec des salaires dérisoires. La seule opportunité qui s'est présentée à moi est de migrer car je ne pouvais pas continuer à être la risée des gens. Voilà ! Il y a également pas mal de jeunes qui font le commerce ambulancier pour mobiliser un peu d'argent pour payer leur voyage. Personne ne le fera à leur place car ils sont issus de familles pauvres. Je connais de nombreux jeunes qui sont avec moi ici et qui étaient des marchands ambulanciers au Sénégal. Le fait d'avoir choisi de partir est une manière de nous révolter et de refuser la situation à laquelle nous vivons »* (Ba. Sénégalais. Candidat à la migration. Rencontré à Niamey).

Au sein du pays de séjour (Niger ou Lybie) ou de transit, certains migrants témoignent avoir effectué de petits emplois journaliers notamment en tant qu'ouvrier ou petit artisan. En Libye, de nombreux émigrés ont été des dockers au niveau des ports de Tripoli ou de Misratah lorsque d'autres émigrés soutiennent avoir travaillé dans le secteur du bâtiment : maçon, soudeur, peintre en bâtiment, carreleur, etc. Quelques rares migrants travaillaient dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et dans les petits commerces.

Ces séjours, qu'ils soient au Niger (Niamey et Agadez) ou en Libye, ne se réalisent pas sans difficultés. Au cours d'entretiens flottants, des candidats à la migration témoignent avoir connu des anicroches du fait de leur statut d'étranger : abus physiques / violences, abus psychologiques, insultes, abus sexuel / attouchements, menaces personnelles et de proches, interdiction de déplacements, traitement médical refusé, privation de nourriture, etc.

Des candidats à la migration rencontrent des difficultés au cours du voyage car ils circulent sans aucun document d'identification. Si certains nous affirment avoir perdu ce document de voyage, d'autres, pour la simple raison de vouloir brouiller les pistes pour ne pas être rapatriés au pays d'origine, préfèrent se débarrasser de leur carte nationale d'identité ou de leur passeport. Une situation souvent regrettable lorsqu'il est question de retirer de l'argent pour continuer la route ou pour rebrousser chemin.

*« Une fois arrivé au Niger, en Libye ou en cours de route, le candidat à la migration récupère son argent ou bien un intermédiaire le fait à sa place à partir de son numéro d'Orange Money. Au Niger, c'est souvent un rabatteur qui se charge de récupérer l'argent à la place du candidat*

à la migration car celui-ci voyage sans ses pièces d'identité » (Moussa. Migrant rapatrié. Louga).

## **Entre souffrances physiques et chocs psychiques**

Au Sénégal, à travers les médias, il est souvent relaté que des candidats à la migration connaissent toutes sortes de difficultés – au cours de leur pérégrination – mais assez rarement celles-ci sont décrites en détail. Les séjours effectués à Niamey et à Agadez par des membres de notre équipe nous ont permis de constater les difficultés et surtout de mesurer les souffrances physiques dont peinent des candidats à la migration.

Un responsable du daira Serigne Touba de Niamey nous précise que des candidats à la migration ne pouvaient pas échapper aux difficultés à cause de leur ignorance et de la mauvaise foi de certains transporteurs.

*« Il y a des aventuriers qui ne connaissent rien de la vie à part l'agriculture et l'élevage qu'ils pratiquaient au Sénégal. Ils sont souvent originaires de Kolda, Sédhiou, de Kédougou ou de Tambacounda. Ce sont des gens qui naturellement sont naïfs et gobent facilement tout ce qu'on leur raconte. Ils prennent des bus à partir de Kolda, Sédhiou, Kédougou ou Tambacounda et une fois au Mali on les met dans d'autres bus qui les amène jusqu'au Burkina Faso et souvent des chauffeurs de mauvaise foi les abandonnent en cours de route en leur disant qu'ils sont à deux pas de la Libye. Ils sont souvent abandonnés en pleine brousse. La plupart de ces aventuriers ne parlent que le peul et n'ont jamais voyagé même à l'intérieur du Sénégal » (Responsable du daira Serigne Touba. Niamey).*

Ils sont nombreux les candidats à la migration à témoigner être victimes de tracasseries avec des agents de la police ou de la gendarmerie qui, selon leurs propos, les réclamaient des fonds et biens, une condition pour les laisser passer. Deux sénégalais, un candidat à la migration et un migrant de retour nous confirment ces faits au cours de nos discussions avec eux.

*« C'était trop difficile ! Trop difficile ! (Silence) On était dans un bus et on a fait des jours de route avant de rejoindre le Niger. Durant tout le parcours nous avons connu des tracasseries avec des policiers ou des gendarmes. Au Mali et pire au Niger, ils nous rackettent. Rien ne nous a été laissé : argent, téléphone, montres, etc. Avant d'arriver à Niamey, il ne me restait plus beaucoup d'argent » (Saer. 35 ans. Migrant de retour ayant passé par le Niger).*

*« Les difficultés ont commencé dès le début de notre départ. Déjà à la sortie du territoire sénégalais pour nous rendre au Mali, nous avons connu des anomalies avec le bus dans lequel je me suis embarqué. Une chose assez rare parce que ce sont de très bons bus et la sécurité est souvent garantie. Les vrais problèmes, je les ai connus entre le Burkina Faso et le Niger. Ah là-bas, les policiers ne ratent pas les migrants. Ils nous ont demandé toutes sortes de papiers avant de nous laisser partir. En plus, ils nous réclamaient de l'argent ! 5.000, 10.000, 15.000 FCFA, etc. Ils nous faisaient tous descendre des voitures et ils demandaient de remonter un par un. Nos affaires étaient fouillées. Les gens profitent de la question de la sécurité ou tout simplement du terrorisme pour rendre la vie des migrants difficile. Toutes sortes de questions nous étaient posées ! » (Fall. 38 ans. Sénégalais. Candidat à la migration. Rencontré à Niamey).*

Un expert nigérien en migration nous confirme que « quand c'est un Sénégalais, un Ivoirien ou un Malien qui va en Agadez, les policiers les demandent de payer des sommes qui

*ne sont inscrites nulle part. Souvent, des policiers exigent à ces migrants de payer 10.000 FCFA pour passer » (Chercheur. Niamey).*

Les difficultés auxquelles les migrants et candidats à la migration sont confrontés peuvent parfois venir des chauffeurs qui sont de connivence avec d'autres acteurs évoluant dans le transport.

*« Il y a une sorte de complicité entre des chauffeurs de bus et des conducteurs de motos. Des chauffeurs font tout pour identifier les passagers étrangers qui n'ont pas de pièce d'identité. Ils les font descendre de leurs bus pour les confier à des conducteurs de motos. Avec ces motos, les passagers étrangers traversent la frontière sans passer aux postes de contrôle. Et quand les bus dépassent les policiers, les conducteurs de motos ramènent les passagers étrangers et les chauffeurs exigent de l'argent avant de les reprendre. Avec ces pratiques, des passagers étrangers se retrouvent les poches presque vides » (Sarr. Migrant Sénégalais rencontré à Agadez).*

Ces difficultés causées par des forces de sécurité sont en contradiction avec les règles de la CEDEAO et de l'UEMOA. Pour cette dernière, les ressortissants d'un État membre bénéficient sur l'ensemble du territoire de l'Union de la liberté de circulation et de résidence qui implique le droit de se déplacer et de séjourner sur le territoire de l'ensemble des États membres (Article 4 du traité de l'UEMOA de 1994).

S'agissant de la CEDEAO, l'intégration sous régionale entamée en 1975 par la création de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a abouti en 1979 à l'avènement d'une zone de libre circulation des personnes bien avant l'espace Schengen européen. Dès sa création le 25 mai 1975, la volonté de faire de la CEDEAO un espace de libre mobilité, avait été clairement exprimée par l'évocation dans l'article 2 de son traité constitutif de la nécessité de « la suppression entre les États membres de tous les obstacles à la libre circulation des personnes, des services et des capitaux ».<sup>12</sup> Le protocole du 29 mai 1979 sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement signé à Dakar au Sénégal a scellé encore plus la volonté des États ouest-africains d'assurer véritablement une libre circulation de leurs citoyens dans cet espace. Il stipule également dans son article 2 : « les citoyens de la communauté ont le droit d'entrer, de résider et de s'établir sur le territoire des États membres ».<sup>13</sup> L'interprétation de cet article donne droit à toute personne pouvant se prévaloir de la nationalité d'un pays membre de la CEDEAO, d'accéder au territoire d'un autre État sans visa d'entrée ou de sortie et sans devoir payer une quelconque somme d'argent. Dans les faits, comme on le verra, les entorses à ce protocole sont nombreuses au sein des pays ouest-africains et aux postes de frontières des États.

L'article 3 dudit protocole refreine, cependant, les ardeurs à une libre circulation totale en exigeant aux citoyens de la communauté désirant entrer dans un autre État la possession d'un document de voyage et de certificats internationaux de vaccination en cours de validité.<sup>14</sup> Une précision a été apportée par la suite spécifiant comme

---

<sup>12</sup> Traité de la CEDEAO 1975.

<sup>13</sup> Protocole sur la libre circulation, le droit de résidence et d'établissement de 1979, Dakar.

<sup>14</sup> Article 3 du protocole de 1979.

document de voyage une pièce sur lequel devrait figurer l'identité, la photo du voyageur et sur laquelle il doit être possible de mettre les cachets d'entrée et de sortie du territoire apposés par les services d'immigration.

Outre les difficultés pour circuler librement, des Sénégalais candidats à la migration connaissent toutes sortes de difficultés pouvant parfois entraîner des pertes humaines. Un responsable du dahira Serigne Touba de Niamey nous apprend quelques-unes des récurrentes obstructions.

*« On ne saura jamais combien sont les Sénégalais morts dans le désert. Ceux qui sont morts dans le désert sont de loin plus nombreux que ceux qui sont morts dans la mer méditerranéenne. Au dahira, nous étions presque dépassés car tous les jours nous étions sollicités. J'ai fait hospitaliser beaucoup de jeunes sénégalais à Niamey. Je passais des nuits à l'hôpital pour veiller sur eux. Je ne peux pas vous dire combien ils étaient ! Tous les jours on nous ramenait au dahira les affaires de jeunes sénégalais morts en route. Dans ma voiture, jusqu'à présent il y a encore un passeport d'un certain L\*. Quand on fait des recherches, trouver les parents est une tâche difficile. Le dernier aventurier sénégalais que nous avons retrouvé est originaire de la région de Tambacounda. Ce sont des Maliens qui nous l'ont amené au dahira. Il voulait se rendre en Libye. Il a été retrouvé dans la rue, allongé par terre. J'étais très inquiet le jour où il a été amené au dahira. Je l'ai aussitôt amené à la clinique pour être soigné. Après quelques jours, il se sentait un peu bien et je l'ai gardé à la maison pour suivre ses traitements. Quand il s'est rétabli, je lui ai demandé s'il avait de l'argent. Il a dit non. Mais les Maliens m'avaient dit qu'il avait de l'argent qu'il a mis quelque part dans ses affaires. J'ai cherché partout dans ses affaires mais je n'avais rien trouvé. Finalement, j'ai trouvé dans ses affaires 100 \$US. Le gars ne parlait pas wolof. Il ne comprenait que le peul quand j'ai appelé des jeunes peuls pour venir lui parler. Après lui avoir changé son argent, il a voulu partir avec un des jeunes qui étaient venus lui parler mais je lui ai demandé de rester encore avec nous le temps de se rétablir complètement mais il a insisté. Je l'ai finalement laissé partir parce que c'était sa volonté. Mais quand ils ont quitté Niamey pour rentrer au Sénégal, ses compagnons m'ont appelé pour me dire qu'il est finalement mort en cours de route. Un jour, une autorité nigérienne est venue au dahira et elle m'a montré sur son portable des personnes retrouvées mortes dans le désert. J'ai vu des tas de personnes mortes. J'ai pu constater que certaines d'entre elles portaient des habits qu'on a l'habitude de voir au Sénégal. Elle m'a également dit qu'elle a retrouvé dans le désert des survivants originaires de Kolda et de Tambacounda. Je ne doute pas de ses propos car une grande partie des aventuriers sont originaires de ces régions » (Responsable du dahira Serigne Touba. Niamey).*

À Niamey, le mouvement associatif confrérique a joué un rôle important dans l'assistance des candidats à la migration. Mourides et Tidianes, à travers le dahira accueille des "aventuriers" avec ou sans condition selon la structure comme nous le font remarquer leurs responsables.

*« Les personnes accueillies ne payent rien. On ne leur demande rien. Elles viennent au dahira pour manger, dormir ou se laver gratuitement. Nous accueillons des Gambiens, des Guinéens, des Maliens et bien d'autres nationalités. Mais les Sénégalais sont les plus nombreux parmi nos hôtes. Seulement, nous n'accueillons pas les gens n'importe comment ; il y a des règles à respecter. Lorsque nous accueillons un visiteur, la première chose est de récupérer sa carte d'identité qui lui sera restituée au moment de son départ. Ensuite, au moment de l'accueil, nous précisons bien au visiteur qu'il a un délai de séjour au dahira mais cela ne veut pas dire que nous la faisons sortir une fois le délai épuisé. Seulement en entrant au dahira, nous disons clairement à la personne accueillie qu'elle peut rester au dahira durant une période d'un mois*

*le temps de trouver un emploi stable. Mais il arrive que des gens accueillis continuent à fréquenter le dahira même après avoir trouvé un travail »* (Responsable du dahira Serigne Touba. Niamey).

*« Au dahira tidiane, nous accueillons tout le monde. Il y a toutes les nationalités qui viennent au dahira. On n'a jamais fixé de durée de séjour à nos visiteurs. On n'a jamais demandé à nos hôtes de payer l'électricité ou le loyer. Je m'occupe de toutes ces dépenses (...) Avec la loi sur la migration adoptée par le Niger, on ne reçoit plus aucun visiteur, pas même un sénégalais à plus forte raison une autre nationalité. Pour cette raison la maison est devenue complètement vide (...) c'est un choix par respect aux règlements du pays »* (Responsable du dahira Tidiane. Niamey).

À cet effet, le dahira mouride qui existe dans ce pays depuis les années 60 s'est illustré grâce au soutien apporté aux migrants qui ne sont pas exclusivement des musulmans ou sénégalais. Une telle posture répond au principe du dahira. Serigne Cheikh Mbacké Gaïndé Fatma (premier Khalife de Darou Khoudoss) dans son projet d'institutionnalisation des dahiras mourides proposa un statut en ces termes : *« l'objectif de la création des membres : des hommes et des femmes mourides se constitue socialement, s'entraident et que chacun se préoccupe des besoins de son prochain qu'ils se rencontrent et se parlent pour tout savoir de Dieu faire tout pour augmenter leur savoir sur tout ce qui concerne le tout puissant qu'ils construisent des écoles et organiser des rencontres mensuelles ou hebdomadaires pour encore une fois augmenter leur savoir de Dieu organiser des cérémonies religieuses tel que Gamou et Magal. Éviter catégoriquement que les jeunes se mêlent à d'autres pratiques contraire à l'islam »*.

Par conséquent, le dahira dans son fonctionnement prône la compréhension, la tolérance, la solidarité agissante dans tous les domaines de la vie (travail, logement, assistance légale, problèmes quotidiens etc.). Ainsi, il est un véritable cadre d'épanouissement spirituel et temporel.

Le principe de solidarité qui structure le dahira a permis à ce dernier de jouer un rôle fondamental au même titre que les autorités consulaires sénégalaises à Niamey. Celles-ci, dans leur mission, ont également accueilli des candidats à la migration en situation de détresse.

*« Il y a tellement de choses non dites avec la question des migrations. Le cas des folies, on n'en parle presque pas alors qu'ils sont nombreux. Les gens n'en parlent pas du tout. Le dernier cas est celui d'un jeune qui était complètement fou. Il passait la nuit au marché devant mon atelier. Il y avait un autre, un certain F\*. Lui aussi, il passait la nuit devant mon atelier. Il disait que pour rentrer au Sénégal, il ne va pas prendre de bus, il va plutôt marcher. J'essayais toujours de lui parler. Je lui avais offert des habits parce qu'à un moment, il était devenu très sale. Il avait souvent une guitare avec lui. Une guitare qu'il a confectionnée lui-même. J'ai réussi à le convaincre pour qu'il rentre et un jour nous étions ensemble à la gare de 21 heures à 3 heures du matin. Je l'ai mis dans le bus qui partait à Dakar et j'ai remis au chauffeur mes contacts et ceux de ses parents. Trois semaines après son retour, son grand-frère m'a appelé pour me remercier. Il m'a dit que sa mère a beaucoup pleuré car elle pensait que son enfant était mort. Quelques mois après, le même frère m'a appelé pour me dire que le jeune a finalement rendu l'âme. Ils sont nombreux les cas de folies mais personne n'en parle. Il y avait un autre cas également. Celui d'un jeune tellement intelligent. Un jour, je lui ai demandé s'il retenait encore le numéro de téléphone de ses parents, il m'a répondu oui et un jour il m'a remis un bout de papier sur lequel il y avait un numéro de téléphone. Il m'a fait savoir que c'est celui de sa mère.*



*Franchement, je ne le croyais pas ! Quand j'ai appelé, effectivement, sa mère m'a répondu. Je lui ai demandé si elle connaissait un certain M\*, elle m'a dit que c'est son fils. Je lui ai dit qu'il est à Niamey avec moi. Sa maman m'a dit que son grand-frère était sur le point d'aller le chercher mais il ne savait pas par où commencer. J'ai rassuré sa maman et cette dernière était tellement contente que le lendemain de notre conversation, elle m'a envoyé de l'argent pour payer le billet de transport à son fils. Et à cette époque, ma défunte femme était sur le point d'aller au Sénégal. C'est ainsi qu'ils ont voyagé ensemble jusqu'à Dakar. Quand ils sont arrivés à Dakar, il a dit à ma défunte épouse qu'il reconnaissait le domicile familial à Grand-Yoff. Ils sont allés ensemble jusqu'à chez ses parents. Avec les aventures, on a tout vu ! Des cas très sérieux mais hélas pas relatés » (Ancien Consul du Sénégal. Niamey).*

Avec les intenses flux migratoires que le Niger a connus, nombreux sont les sénégalais "aventuriers" qui étaient obligés de recourir aux services consulaires pour être rapatriés au pays d'origine. Si au début le voyage vers le Sénégal se faisait par avion, avec le nombre, l'insuffisance des ressources et l'urgence, le voyage par voie terrestre était devenu une alternative afin d'éviter des pertes humaines.

*« Avec l'OIM, nous avons l'habitude d'accueillir des aventuriers pour qui nous faisons des papiers pour qu'ils soient rapatriés au Sénégal. À Niamey, nous avons établi plus de 1 000 sauf-conduits et les aventuriers retournaient au Sénégal par avion. Il nous arrivait d'envoyer chaque jour, au moins 10 aventuriers à Dakar. Mais quand les ressources commençaient à être rares, les aventuriers étaient mis dans des bus. Seulement avec les bus il y avait des risques car des aventuriers profitaient des escales pour revenir au Niger. Ce sont des cas que nous avons rencontrés. Nous avons des cas de jeunes qui sont allés jusqu'à Ouagadougou et qui descendent des bus pour revenir au Niger. Avec l'appui de la CICR également, c'était la même chose, nous avons pu établir des sauf-conduits pour le rapatriement de plusieurs aventuriers » (Ancien Consul du Sénégal. Niamey).*

*« Malgré les pertes en biens économiques ou en vie humaine qui inquiètent les familles de candidats à la migration, les départs vers le Niger ne cessent de prendre des proportions importantes. Le phénomène demeure, seulement les points de départ ont changé à cause des surveillances » nous a fait savoir Ibrahima, un candidat à la migration rencontré à Tambacounda.*

Le refus d'abandonner le voyage malgré les difficultés s'explique à plusieurs niveaux. La peur d'affronter la honte ou d'être la risée de ses proches incite les candidats à la migration à poursuivre le voyage.

*« La migration est aujourd'hui dans nos mœurs. Certes, c'est une personne qui part mais son retour est l'affaire de tous surtout lorsqu'il s'agit d'une migration réussie. Quand on revient avec de l'argent, c'est la fierté pour toute la famille » (Sall. Migrant de retour).*

*« Quand les gens pensent aux difficultés laissées au Sénégal avant de partir, ils préfèrent continuer le voyage et affronter la réalité. Je pense qu'ils ont raison. Selon moi, il est mieux d'être en difficulté loin des yeux indiscrets que de supporter les*

*encouragements sournois des gens* » (Sene. Sénégalais. Candidat à la migration. Rencontré à Niamey).

« *Mais quand on est rapatrié toute la famille est déçue et quand on meurt c'est la catastrophe (...) Quand la migration n'est pas réussie, les gens n'hésitent pas à dire que c'est un investissement à perte* » (Mboup. Candidat à la migration. Rencontré à Niamey).

La question de la réussite occupe une place centrale dans le quotidien des candidats à la migration mais également dans celui des migrants de retour ou en activité. Par conséquent, des entretiens et observations dans le cadre de cette recherche, il est récurrent d'entendre dire « *il faut réussir le voyage pour soi mais surtout réussir pour les autres et réussir pour gagner l'estime de ses pairs pour ne pas se taper la honte* ».

En clair, pour les candidats à la migration, les migrants de retour ou en activité, la réussite du voyage se matérialise par « *gagner de l'argent, revenir avec une voiture, construire une maison, avoir de beaux habits, etc.* ». Pour toutes ces raisons, les migrants estiment que les réseaux sociaux rendent faciles leurs voyages.

Il faut signaler que tous les migrants réussissent leurs voyages car certains d'entre eux, la majeure partie d'ailleurs sont confrontés à d'énormes difficultés et le plus souvent sur leurs routes migratoires. Au Niger, et plus précisément à Niamey, outre l'accueil et l'assistance, les dahiras à travers leur mission encouragent des candidats à la migration à abandonner leur projet de voyage.

« *Tous les jours nous conseillons aux aventuriers d'abandonner leur projet de voyage et de rentrer au Sénégal ou de faire autre chose. C'est ce que nous faisons tous les jours ! C'est difficile de dissuader un candidat au voyage car la pression des parents au Sénégal est tellement forte* » (Responsable du dahira Serigne Touba. Niamey).

Si pour le responsable de la dahira mouride, il a été reconnu les difficultés pour dissuader les candidats à la migration, le responsable du dahira tidiane préconise des méthodes fortes.

« *Le Sénégal a envoyé des émissaires pour dissuader les jeunes. Moi également, j'ai fait de mon mieux pour dissuader les aventuriers. J'ai beaucoup parlé. J'avais même dit aux émissaires qui étaient venus à Niamey de bloquer les jeunes sénégalais qui étaient au niveau de la frontière entre le Sénégal et le Mali. De faire intervenir des militaires sénégalais pour qu'aucun Sénégalais ne sorte. Il y a de nombreux jeunes sénégalais qui souffrent en Libye, au Niger, au Burkina Faso et au Niger. On les maltraite, on les déshabille. On prend tout leur argent. On les humilie ! Ce sont les jeunes eux-mêmes qui nous donnent ces informations. Je pense que l'État du Sénégal doit prendre ses responsabilités. C'est à l'État de bloquer les candidats à la migration irrégulière depuis la frontière malienne !* » (Responsable du dahira Tidiane. Niamey).

Il semble difficile d'apprécier les effets de ces conseils dissuasifs même si selon l'Organisation Internationale pour les Migrations, le nombre de migrants traversant le Sahel vers l'Europe a très fortement baissé récemment. Nous estimons que la logique de cette baisse des flux migratoires est due aux mesures prises par certains pays de transit pour combattre la migration irrégulière. Il demeure que le Niger continue à

accueillir des candidats à la migration ce qui, par conséquent, a fait de ce pays un espace par excellence d'accueil de jeunes subsahariens.

Le plan de lutte contre la migration « irrégulière » mis en œuvre par le Niger a été axé sur deux volets : sécuritaire et développement économique et social, selon les précisions du président nigérien. Pour ce dernier, cette lutte contre les flux migratoires clandestins obéit en effet à deux considérations : « *la première raison est morale parce que le dirigeant africain que je suis, trouve insupportable que des milliers d'Africains viennent mourir dans le désert et en Méditerranée. Mais aussi le Niger est fortement engagé pour des raisons sécuritaires, parce que les passeurs qui amènent les migrants en Libye reviennent au Niger avec des armes, cela nous pose donc un problème de sécurité* », explique le chef d'État nigérien afin notamment d'écarter toute ambiguïté face à ceux qui qualifiaient le Niger de jouer « *les gendarmes de l'Europe* ».

Cette position du Niger est fortement saluée par l'Union européenne, en 2016, dans un communiqué de presse : « *le Niger n'a cessé de coopérer étroitement avec l'UE, notamment pour combattre le trafic de migrants, devenant un exemple de la manière dont l'Union européenne et ses États membres peuvent combiner les divers outils disponibles dans le cadre d'une approche globale (...) L'engagement nigérien est corrélé avec des "compensations financières à travers le financement de projets de développement" dans la région d'Agadez, mais également "en soutien aux opérations de lutte contre les réseaux clandestins de passeurs et autres trafiquants". En juillet dernier par exemple, l'UE a annoncé avoir débloqué une enveloppe de 10 millions d'euros dans le cadre de la lutte contre le passage de migrants ouest-africains et un autre versement du même montant est attendu par les autorités nigériennes d'ici la fin de l'année (...) Le 28 septembre 2016, l'association des élus locaux est ainsi montée au créneau à travers une déclaration publique dans laquelle elle dressait un bilan peu reluisant de l'application de la loi adoptée en 2015 à l'initiative du gouvernement contre ceux qui s'adonnent à l'activité de « passeurs ou transporteurs de migrants ». Selon les élus locaux, près de 6 700 personnes vivaient alors de cette activité et les mesures prises par les autorités ont occasionné d'importants manques à gagner pour les communes* ».<sup>15</sup>

Pour « *contrer les flux migratoires et éviter que le désert ne devienne le mouvoir des jeunes africains candidats au départ* », l'État du Niger a transmis au parlement une loi pénalisant la traite de personnes. C'est la loi n°2015-036 du 26 mai 2015 : « *le Niger a adopté la loi 2015-36 du 26 mai 2015 relative au trafic illicite des migrants dont les objectifs pertinents sont de prévenir et combattre ce phénomène, de protéger les droits des migrants objets de trafic illicite, de promouvoir et faciliter la coopération nationale et internationale en matière de lutte contre le trafic illicite des migrants* » (Marou Amadou. Ministre de la Justice, Garde de Sceaux du Niger).<sup>16</sup>

Pour une meilleure application de la loi, des panneaux d'informations sont implantés à côté de gares routières et tout au long du trajet des bus qui se rendent à Agadez.

Aujourd'hui au Niger, des acteurs de la Société civile continuent à contester la loi

---

<sup>15</sup> Aboubacar Yacouba Barma, « Migration illégale : le Niger assure le job, selon l'OIM », *La Tribune Afrique*, 17 octobre 2017.

<sup>16</sup> <https://nigerdiaspora.net/index.php/politique-niger/2141-agadez-3eme-journee-nationale-de-mobilisation-contre-la-traite-des-personnes-et-le-traffic-illicite-des-migrants>

2015-036. Ibrahim Manzo Diallo, dans Niger Inter Magazine soutient que « *selon les acteurs de la société civile les restrictions voulues par l'État du Niger aliènent aussi des droits reconnus sur la mobilité des personnes. Les migrants ont des droits reconnus même dans la charte universelle des droits de l'Homme. La loi 2015-036 du 26 mai 2015 est donc en contradiction flagrante avec des protocoles signés par l'État du Niger comme celui de la CEDEAO qui stipule que : « le droit de résidence et d'établissement est garanti aux citoyens de la CEDEAO. Il est entré en vigueur en 1980 et est applicable au Niger. Un citoyen de la CEDEAO, qui désire entrer sur le territoire d'un autre État membre pour une durée de maximum 90 jours, peut entrer par un point d'entrée officiel, posséder un document de voyage et le certificat international de vaccination valide. Il n'a pas besoin d'un visa. S'il remplit toutes ces conditions il est en situation régulière et peut rester trois mois* ». <sup>17</sup>

## **Conclusion**

Selon les acteurs interrogés, les réseaux sociaux constituent un canal performant pour la conversation permanente entre migrants et candidats à la migration. Ils permettent à la fois d'envoyer et de recevoir des messages vocaux et des appels vidéos qui font souvent l'apologie du voyage ou des migrants sans épargner à ces derniers à de nombreuses difficultés rencontrées au cours du voyage.

Par conséquent, au Niger, ils sont nombreux les sénégalais candidats à la migration à témoigner être victimes de tracasseries avec des agents de la police ou de la gendarmerie qui, selon leurs propos, "*les réclamaient des fonds et biens, une condition pour les laisser passer*". Les difficultés auxquelles ils sont confrontés peuvent parfois venir des chauffeurs qui "*sont de connivence avec d'autres acteurs évoluant dans le transport*". Pour faire face aux nombreuses difficultés rencontrées au Niger et sur la route, des candidats à la migration sont obligés de rejoindre des associations sénégalaises pour trouver de l'aide.

À Niamey, le mouvement associatif confrérique a joué un rôle important dans l'assistance des candidats à la migration. Mourides et Tidiane accueillent des "*aventuriers*" avec ou sans condition selon la structure comme nous le font remarquer avec insistance et à plusieurs reprises des responsables interrogés. Ceux-ci rappellent que leur dahira dans son fonctionnement prône la compréhension, la tolérance, la solidarité agissante dans tous les domaines de la vie (travail, logement, assistance légale, problèmes quotidiens etc.). Ainsi, le principe de solidarité qui structure le dahira a permis à ce dernier de jouer le plus souvent un rôle fondamental au même titre que les autorités consulaires sénégalaises à Niamey. Celles-ci, dans leur mission, ont accueilli des candidats à la migration en situation de détresse.

D'autres difficultés sont causées par des forces de sécurité dans les pays traversés du simple fait que les candidats à la migration soient des étrangers. Cela est en contradiction avec les règles de la CEDEAO. Pour cette dernière, les ressortissants d'un État membre bénéficient sur l'ensemble du territoire de l'Union de la liberté de circulation et de résidence qui implique le droit de se déplacer et de séjourner sur le territoire de l'ensemble des États membres.

Ainsi, au Niger, certains candidats à la migration en situation de détresse sont obligés de recourir aux services consulaires pour être rapatriés au pays d'origine.

---

<sup>17</sup> <https://www.nigerinter.com/2016/12/migration-a-agadez-autopsie-dun-phenomene/>

Parallèlement, d'autres refusent d'effectuer le voyage retour vers le Sénégal. Leur refus d'abandonner le voyage malgré les difficultés connues s'explique à plusieurs niveaux. La peur d'affronter la honte ou d'être la risée de leurs proches incite des candidats à la migration à poursuivre le voyage. Ceux-ci avec les envois d'argent faits par des parents restés au Sénégal ou déjà arrivés en Europe sont obligés à poursuivre leur voyage vers l'Europe tout en contribuant à l'économie locale au Niger durant leur séjour d'attente.

Même si aucune statistique « officielle » n'est disponible sur les retombées financières de la migration, des populations locales soutiennent que la ville d'Agadez a profité de la migration. Elle fait croître plusieurs secteurs de l'économie locale allant du transport, de l'hébergement, mais aussi du système de transaction informelle.

A ce jour avec la loi n°2015-036 du 26 mai 2015, « *l'État du Niger cherche à lutter contre les flux migratoires irréguliers et éviter que le désert ne devienne le mouloir des jeunes africains candidats aux voyages* ». Malgré cette décision politique, des routes informelles et plus risquées sont quotidiennement prises par des candidats à la migration qui prennent contacts avec des passeurs depuis Tambacounda où des réseaux sont efficacement entretenus.

## **Bibliographie**

ANSD, 2006, Rapport national de présentation des résultats du troisième Recensement général de la population et de l'habitat en 2002, RGPH III.

Banque Mondiale, 2007, « Sénégal : A la recherche de l'emploi – Le Chemin vers la prospérité », Mémoire économique sur le pays (en deux volumes) Volume I et II : Annexes, Banque mondiale, région Afrique.

Clemens M. & Petterson G., 2007, New data on Africa Health Professionals Abroad, Working Paper n°95. Center for Global Development, Washington DC.

COULIBALY-Tandian Oumoul Khaïry, 2008, *Socio-anthropologie des mobilités sénégalaises à Toulouse et Barcelone et leurs influences au Sénégal. Diversité des pratiques, Organisation en réseaux, Place des NTIC et Analyse de genre*, Thèse de Doctorat de Sociologie, Université de Toulouse Le Mirail et Université Gaston Berger de Saint-Louis.

Diaw Aminata, 2002, « Entre l'État et la Nation: L'impossible lieu d'énonciation du politique en Afrique », Communication présentée à la XXe Assemblée Générale du CODESRIA, Kampala/Ouganda du 8 au 12 décembre.

REPUBLIQUE DU SENEGAL. AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE. Enquête nationale sur l'Emploi au Sénégal. Troisième trimestre 2017. Note d'informations, décembre 2017.

Tandian Aly, 2003, "Stratégies d'autonomie, investissements développementalistes et besoins collectifs. Nouvelles figures de migrants de la vallée du fleuve Sénégal", in Mohamed CHAREF et Patrick GONIN (dir.), *Émigrés - Immigrés dans le développement local*, ORMES, pp. 233-255.

Tandian Aly, 2007, "Barça ou Barsaax" (Aller à Barcelone ou mourir) : le désenchantement des familles et des candidats à la migration », in *DIASPORAS. Histoire et Sociétés*, n°9, pp. 124-137.

Tandian Aly et TALL S.M., 2010, "Regards sur la migration irrégulière des Sénégalais : Vouloir faire fortune en Europe avec des pirogues de fortune", Série CARIM AS,

n°2010/50, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole, Institut universitaire européen, 17 p.

Tandian Aly, 2013, "Nouvelles figures des migrations au Sénégal. Quand les migrants internes et internationaux se côtoient," *Blocs*, n°1, mai, 20 p.

Tandian Aly, 2013, "L'an 2000 un rendez-vous crucial pour la jeunesse sénégalaise ? Entre espoirs et désillusion" in Momar-Coumba Diop (eds), *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade*, Paris, Éditions Karthala, Collection Hommes et sociétés, pp. 547-567.

Tandian Aly et Bergh Sylvia, 2013, "From Temporary Work to Irregular Status: The Transition and Experiences of Senegalese Migrant Women in Spain" in Truong et al. (eds) *Migration, Gender and Social Justice: Perspectives on Human Security* (Heidelberg: Springer), pp. 46-67.

Tandian Aly, 2014, "Influences des migrations sur les transformations socio-économiques et politiques au Sénégal", in Élisabeth Boesen & Laurence Marfaing (sld), *Mobilités dans l'espace ouest-africain, Ressources, développement local et intégration régionale*, Paris, Éditions Karthala, Collection Hommes et sociétés, pp. 89-114.

Tandian Aly & Abrahams Nannette, 2015, "Deconstructing the Myth of African-European 'Partnership' from a Senegalese Viewpoint" in Veit Bachmann & Martin Muller (Ed.), *Perceptions of the EU in Eastern Europe and Sub-Saharan Africa*, Publisher Palgrave Macmillan, Series Europe in a Global Context, pp. 165-186.

Tandian Aly, 2015, "Des variations environnementales aux mobilités : entre difficultés et stratégies d'adaptation des populations sénégalaises" in *Alternatives Sud*, pp. 177-185.

Tandian Aly, 2015, "De la longue tradition du voyage à la culture migratoire : quand des étudiants sénégalais candidats à la migration redéfinissent leurs destinations" in Esteban DE La Rosaz Gloria et Tandian Aly (coords.), *Mejora de las condiciones de la emigración de las personas del África Sudsahariana a la Unión Europea*, Granada, Comares, pp. 3-24.

Tandian Aly, 2016, "De la mondialisation des terres à l'individualisation des profits : Quand l'accaparement des terres redéfinit les structures sociales dans la vallée du fleuve Sénégal" in « *Innovation, Transformation, and Sustainable Futures in Africa* ». Edited by American Anthropological Association. African Studies Association, WARA-WARC, pp. 226-240.

Tandian Aly et Coulibaly-Tandian Oumoul, 2016, "Protection sociale des enfants de migrants originaires de Kébémér et Louga (Sénégal)" in *Boletín de Anthropolgia*. Universidad de Antioquia, Medellín, vol. 30, N° 51, pp. 113-132.

Tandian Aly, 2016, "Migrations sénégalaises : entre chimères des candidats aux voyages et difficultés dans des options politiques" in *Revue Perspectives & Sociétés*, Vol. 7, N°1, janvier, pp. 75-93.

Tandian Aly, 2017, "Enjeux de la migration circulaire : des limites des accords entre le Sénégal et l'Espagne aux frustrations des candidates à la migration" in *Revue Sénégalaise de Sociologie*, n°12-13, octobre, pp. 65-86.

Tandian Aly, Dime Mamadou, Wade Cheikh Tidiane et Ehode Lancelot Soumelong, 2017, "État des lieux des liens entre migration, transferts et résilience au changement climatique au Sénégal", Rapport de recherche, PRISE, IED Afrique, mai, 40 p.